

Intéressés par des nouvelles bio?
Abonnez-vous au Bulletin de bioactualités.ch!

Bocaux - pots

avec couvercle + bouteilles

Pour toutes sorte de nourritures

Marmelades - confitures - fruits - légumes - sirop

jus de fruits - lait - spiritueux et bien plus encore

Bocaux - pots + bouteilles

de différentes grandeurs - formes

Pour le ménage professionnel - privé

Échantillons gratuits + liste des prix

2091 647 30 84

Crivelli Emballages

crivelliimballaggi@hotmail.com



Impressum

Bioactualités (F), Bioaktuell (D), Bioattualità (I)

33ème année, 2024 Numéro 10 | 24 du 20.12.2024 Le magazine paraît dix fois par année dans chacune des trois langues.

Abonnement annuel CH: Fr. 55.-Abonnement autres pays: Fr. 69.www.bioactualites.ch > Actualités > Magazine

Tirage (certification notariale 2024)

Allemand: 8063 exemplaires
Français: 1483 exemplaires
Italien: 308 exemplaires
Total payés: 9 854 exemplaires
Total expédiés: 10 303 exemplaires

Imprimerie

AVD Goldach AG, www.avd.ch

Éditeurs

Bio Suisse, Peter Merian-Strasse 34 4052 Bâle www.bio-suisse.ch et FiBL, Institut de recherche de l'agriculture biologique Ackerstrasse 113, Postfach 219 5070 Frick www.fibl.org

Concept graphique

Büro Häberli www.buerohaeberli.ch

Papier

Balance Pure (80 g/m²), Blauer Engel, EU Ecolabel, 100 % de fibres recyclées FSC

Mise en page Simone Bissig, FiBL Rédaction du Bioactualités

René Schulte (schu), Rédacteur en chef, Bio Suisse Claire Berbain (cb), FiBL Katrin Erfurt (ke), Bio Suisse Beat Grossrieder (bgo), FiBL Emma Homère (emh), Bio Suisse Jeremias Lütold (jlu), FiBL Theresa Rebholz (tre), FiBL magazine@bioactualites.ch tél.+41 (0)61 204 66 36

Rédaction de bioactualites.ch Flore Araldi (far), FiBL Serina Krähenbühl (skr), FiBL Adrian Krebs (akr), FiBL Simona Moosmann (msi), FiBL Corinne Obrist (cob), FiBL Nathaniel Schmid (nsc), FiBL online@bioactualites.ch Traduction

Manuel Perret (sauf indication contraire et sauf les textes de *cb* et *emh*))

Publicité

Jasper Biegel, FiBL Postfach 219, 5070 Frick publicite@bioactualites.ch tél. +41 (0)62 865 72 77

Abonnements et édition

Petra Schwinghammer Bio Suisse, Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle edition@bioactualites.ch tél. +41 (0)61 204 66 66

Télécharger le magazine (PDF)

www.bioactualites.ch >
Actualités > Magazine
Utilisateur: bioactualites-10
Mot de passe: ba10-2024
www.bioactualites.ch

Page de couverture (photo symbolique): La formation agricole pose les jalons pour l'avenir. Cela a des conséquences sur la future formation des prochains agriculteurs et agricultrices bio (articles de fond à partir de la page 6). *Photo: Christian Pfister, FiBL*

Table des matières

À la une

Formation

- 6 La formation bio est en chantier
- 8 Fini le domaine spécialisé bio, vive l'intégration
- 10 II faut une formation bio spécifique

Agriculture

Biodiversité I

11 II faut plus de transparence

Viticulture

12 2024: Eprouvante pour la vigne et les Hommes

Protection des plantes

14 Sur les traces du scarabée japonais

Santé animale

17 La Suisse veut être exempte de BVD

Les nouvelles
règles pour 2025
se trouvent
au milieu de
cette édition

Bovins

18 La Salers, une race robuste aux nombreux avantages

Biodiversité II

- 20 Que Dieu préserve la biodiversité
- 21 Vulgarisation du FiBL

Transformation et commerce

Lait

22 Marché du lait bio romand entre satisfaction et inquiétude

Bio Suisse et FiBL

Bio Suisse

- 25 Des Jurassiens gagnent le Grand Prix Bio Suisse
- 26 Nouvelles
- 27 Ce sont les délégués qui décident

FiBL

- 28 Nouvelles
- 29 Interview d'adieu avec Bernhard Speiser

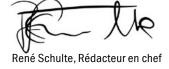
Rubriques

- 2 Impressum
- 4 Brèves
- 24 Marchés et prix
- 31 Agenda / Petites annonces

Une école de vie

«On apprend pour la vie, pas pour l'école.» Vous avez certainement déjà entendu cette phrase. Elle n'est bien sûr que partiellement valable. Il faudrait que ça soit différent. Surtout quand il s'agit de la formation agricole. Car ceux qui se décident pour l'agriculture n'optent en règle générale pas simplement pour une profession mais beaucoup plus pour un modèle de vie - et en agriculture biologique aussi pour une philosophie de vie. Il est donc d'autant plus important que l'outillage nécessaire, les connaissance théoriques et pratiques qu'on choisit et sur lesquelles on veut construire sa vie, soient transmises de manière adéquate. La révision de la formation initiale met cette approche au banc d'essai. Le modèle actuel avec le domaine spécialisé agriculture biologique disparaît après plus de 15 ans. Le nouveau modèle, qui sera valable à partir de l'année scolaire 26/27, veut intégrer plus fortement l'agriculture biologique (articles de fond à partir de la page 6). Beaucoup voient cela comme une chance pour le bio, mais beaucoup d'autres comme un risque. Il est clair qu'un thème ou un champ de connaissances ne sera bien transmis à l'école que dans la mesure où, premièrement, il est bien présenté dans les livres de cours, et, deuxièmement, ce qui est encore beaucoup plus important, comment les enseignants le transmettent. Au fait, la phrase qui dit qu'on apprend pour la vie et pas pour l'école remonte au philosophe romain Lucius Annaeus Seneca. L'original est cependant exactement l'inverse: «Ce n'est pas pour la vie mais pour l'école que nous apprenons.» Nous espérons que ça ne sera jamais le cas pour la formation agricole biologique.

Chère lectrice, cher lecteur, ce numéro du «Bioactualités» est le dernier à paraître sous cette forme. Nous travaillons depuis des mois avec une agence pour définir un nouveau design. Le premier numéro avec le nouveau layout paraîtra mi-février 2025. En attendant, passez de belles fêtes de fin d'année!





Dit



«Le but est que les chiens puissent déceler les larves dans la terre jusqu'à une profondeur de 20 centimètres.»

Aline Lüscher, chercheuse à la ZHAW \rightarrow Page 14

Compté

99

pour cent des fermes bovines de Suisse sont actuellement exemptes du virus

de la DVB (diarrhée virale bovine). Le 100 pour cent doit bientôt être atteint.

ightarrow Page 17

Vu



Pendant que chez nous l'hiver commence, deux bovins de la race Corriente profitent du soleil et de la mer sur l'île cap-verdienne de Santiago. La photo a été prise par notre collègue de Bio Suisse Nina Bohn lors de ses vacances d'automne. Cette race originaire d'Europe est petite, résistante et extrêmement résiliente. *Photo: Nina Bohn, Bio Suisse: Texte: Katrin Erfurt*

Un prix des lecteurs

Chaque année, l'Emmentalversicherung distingue des produits novateurs de l'agriculture suisse et encourage des nouvelles idées commerciales. Dans le cadre de la remise du prix d'innovation agricole AgroPrix, le prix des lecteurs décerné par les lecteurs du «Schweizer Bauer» et de «Terre & Nature» couronne cette année le projet d'houmous bio durable fabriqué avec du soja suisse de la ferme biologique bernoise Schweikhof. Stefanie et Matthias Gfeller cultivent ainsi à Wichtrach entre trois et quatre hectares de soja et transforment en houmous le sous-produit riche en protéines qui s'ppelle okara. L'houmous est ensuite vendu entre autres dans leur magasin fermier. ke

Carnet noir

Une figure marquante du Bio en Suisse nous a quittés. Le vigneron neuchâtelois Jean-Denis Perrochet, âgé de 63 ans, a succombé à un malaise cardiaque le 17 novembre dernier. Son fils, Alexandre, venait tout juste de reprendre les rênes de la Maison Carrée à Auvernier, labellisée Bourgeon et Demeter depuis 2012, et dont les vins ont été récompensés à de nombreuses reprises. Jean-Denis Perrochet s'est engagé sans compromis pour la viticulture bio, et il fut une véritable locomotive pour ses collègues neuchâtelois, romands et suisses. En 2021, il fut l'un des co-auteurs de l'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», symbole de son combat et de ses valeurs. cb

Essai avec du blé GM

L'Office fédéral de l'environnement autorise Agroscope à procéder à une dissémination expérimentale de blé génétiquement modifié (GM). Le blé a été modifié avec la nouvelle méthode de sélection TEgenesis dans le but de sélectionner une variété de plantes résistantes à des maladies. Avec cette dissémination expérimentale, Agroscope aimerait acquérir des connaissances sur le comportement des plantes au champ. L'essai doit durer cinq ans et démarrer déjà cet automne sur le sur le site protégé d'Agroscope Reckenholz ZH. Des mesures de sécurité adéquates doivent être prises pour empêcher une propagation du matériel GM en dehors du site d'essai. ke

Liste des intrants: disponible seulement en ligne

Maintenant que la phase transitoire de trois ans est terminée, Bio Suisse ne va à partir de 2025 plus proposer et envoyer la Liste des intrants sous forme imprimée. Les productrices et producteurs qui aimeraient quand même recevoir la Liste des intrants imprimée devront maintenant la commander et la payer au FiBL ou à Agridea (voir ci-dessous). La version numérique reste gratuite. Elle sera disponible en ligne sous deux formes, comme PDF ou comme site web interactif:

Au format PDF dans le shop du FiBL
 En cas de besoin il sera possible d'imprimer des chapitres ou pages du PDF.
 Le fichier peut aussi être enregistré sur l'ordinateur et exploré en utilisant n'importe quels mots-clés.

② Sur listedesintrants.ch

Un ordinateur ou un appareil mobile permet de chercher des produits directement dans la banque de données. Contrairement au PDF, la recherche en ligne donne au jour le jour des informations sur les nouveaux produits autorisés.

Ceux qui préfèrent utiliser leur téléphone mobile pour chercher des produits ont avantage à installer un signet. Un mode d'emploi pour l'installation se trouve sur le site web.

Ceux qui continuent de préférer une version imprimée pourront en obtenir une pour 18 francs (plus frais d'envoi et de traitement) via la boutique du FiBL ou celle d'Agridea. La livraison et la facturation sont effectuées par Agridea. Beatrice Scheurer, Bio Suisse

shop.fibl.org > N° art. 1078
www.listedesintrants.ch >
Chercher > Recherche en ligne





La version imprimée est maintenant payante.



Les vignettes BDTA pour 2025 sont en route.

Vignettes BDTA 2025

Tous les producteurs et productrices annoncés à Bio Suisse qui ont besoin de vignettes de la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) pour 2025 doivent en recevoir trois feuilles par la poste d'ici au 19 décembre 2024. Si ce n'est pas le cas, prière de s'annoncer par courriel. *Corinne Salvisberg, Bio Suisse*

Pour commandes non livrées et changements d'adresse / de chef d'exploitation:

ightarrow vignetten@bio-suisse.ch

Remarque: Le traitement des demandes nous prend un peu de temps. Vous pouvez utiliser les vignettes existantes jusqu'à ce vous receviez les nouvelles. Votre ferme reste identifiable avec son numéro et code-barres.

Pour commander d'autres vignettes 2025:

www.bio-suisse.ch/vignettes

La HAFL cherche des agricultrices pour un projet

Dans l'agriculture suisse, seuls sept pour cent des entreprises agricoles sont dirigées par des femmes bien que près de 30 pour cent des diplômés de la formation d'agriculteur ou agricultrice CFC soient des femmes. La plupart des femmes qui travaillent dans l'agriculture en



Les femmes doivent être renforcées et mises en réseau.

tant que conjointes de chefs d'exploitation ne sont pas rémunérées, et leur contribution économique est souvent ignorée. Un projet de recherche de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL veut rendre plus visibles, renforcer et réseauter toutes les femmes de l'agriculture. Il étudie la contribution économique et le statut de ces femmes dans les fermes, la politique et la société, entre autres par des analyses de données et des interviews qualitatives. Les chercheurs demandent pour des living labs, c'està-dire des groupes d'échanges de courte durée, des femmes qui (co)dirigent une entreprise agricole ou sont actives dans l'agriculture en tant qu'agricultrices ou agronomes. Les rencontres offrent aux participantes la possibilité d'avoir des échanges sur des thèmes de la branche qui sont importants pour les femmes. ke

www.frauenlandwirtschaft.ch/fr

Politique agricole

Le Conseil fédéral a promulgué le 6 novembre 2024 le Train d'ordonnances agricoles 2024, qui met en œuvre les dispositions légales de la Politique agricole dès 2022 (PA22+) décidées par le Parlement en juin 2023. Le Conseil fédéral renonce ce faisant à l'introduction de mesures et prescriptions administrativement lourdes. Les dispositions des ordonnances d'application de la PA22+ contiennent entre autres:

- Le soutien d'assurances des récoltes,
- L'introduction d'une assurance de protection pour les paiements directs,
- Une nouvelle contribution pour la biodiversité régionale et la qualité du paysage.

La majorité des modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2025. *ke*

www.admin.ch > Documentation >
Communiqués > 6.11.2024 >
Le Conseil fédéral met en œuvre ...



La révision de la formation initiale du champ professionnel de l'agriculture changera bien des choses pour l'agriculture bio. En bien ou en mal, c'est à voir.

La révision complète de la formation agricole initiale est dans la dernière ligne droite. Orchestrés par l'Organisation du monde du travail agricole (OrTra AgriAliForm), la Confédération, les cantons, les organisations professionnelles, les écoles, les exploitations d'apprentissage, Bio Suisse et le FiBL ont pu intervenir de nombreuses fois. Les consultations sont maintenant terminées. La nouvelle ordonnance sur la formation et le nouveau plan de formation doivent entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2025 pour une mise en œuvre à partir de l'année scolaire 2026/2027.

Il y a des changements de fond pour l'agriculture bio. L'actuel domaine spécialisé bio sera supprimé. Ceux qui aimeraient suivre la formation d'agricultrice / d'agriculteur avec certificat fédéral de capacité (CFC) pourront choisir pour la 3ème année entre six orientations: grandes cultures, production végétale biologique, économie alpestre et agriculture de montagne, production bovine, aviculture ou production porcine (page 8). Les apprenants peuvent en outre suivre une quatrième année facultative pour obtenir un 2ème CFC dans une autre orientation. Sauf pour l'orientation Production végétale biologique, il n'y aura plus de classes et leçons bio séparées. Au lieu de quoi le bio doit faire partie intégrante de l'enseignement à partir de la 1ère année. Cela est aussi valable pour le maraîchage, l'arboriculture et la vitiviniculture.

Loïc Bardet, le président de l'OrTra AgriAliForm, est convaincu que «l'intégration sera positive pour l'agriculture bio». «Tous les apprenants recevront des connaissances en agriculture bio.» Selon le nouveau plan de formation, toute l'agriculture suisse doit devenir plus naturelle et plus durable. Les futurs agriculteurs et agricultrices devront prendre soin des bases de la production, des ressources naturelles et de la biodiversité. Selon Loïc Bardet, il ne s'agit pas de convaincre les apprenants de la supériorité de l'une ou l'autre forme de production mais de leur donner accès à l'ensemble de la palette de méthodes et de favoriser la compréhension mutuelle.

Pas d'orientation pour la production animale biologique

La révision reçoit du secteur bio approbation et critiques. Les uns disent que le bio obtiendra un rôle plus important grâce à l'intégration. Les autres y voient un affaiblissement; l'agriculture biologique a besoin de spécialistes, pas de généralistes. Dans une enquête de l'OrTra de 2019, une majorité des maîtresses et maîtres d'apprentissage bio souhaitaient une formation entièrement bio avec une orientation bio. «C'était aussi notre demande, mais cela n'était que partiellement possible avec le concept de formation prédéfini», dit Urs Guyer, responsable de la formation et membre de la Commission de la Formation de Bio Suisse. Des négociations intensives ont permis de trouver un compromis en créant une orientation spécifique pour la production végétale biologique. Mais pas pour la production animale bio. «Une majorité a malheureusement trouvé que les différences avec la production animale conventionnelle sont trop petites.» Urs Guyer déplore avant tout que la formation bio globale centrée sur le cycle animal-sol-plante qui est permise par le domaine spécialisé ne soit plus que partiellement possible.

On doit attendre pour savoir quelle valeur le bio aura à la fin. Il serait essentiel d'élaborer les supports d'enseignement avec des spécialistes bio. Le président de l'OrTra Loïc Bardet est en outre conscient que «même avec les meilleurs moyens d'enseignement, les enseignants jouent un rôle décisif». Il faut encore de la sensibilisation et de la formation. Le secteur bio gardera un œil là-dessus. Il doit en même temps anticiper, car la formation professionnelle supérieure sera aussi révisée pour 2029 (page 10). «Sur mandat du Comité de Bio Suisse, nous visons un examen professionnel interprofessionnel pour l'agriculture biologique», dit Urs Guyer. René Schulte

Le champ professionnel de l'agriculture est labouré, la nouvelle formation initiale est semée. On verra bientôt comment le bio lève et où le tracteur bio va aller. *Photo: Christian Pfister, FiBL*



Vue d'ensemble de la révision

Tous les documents et informations sur la future formation initiale agricole:

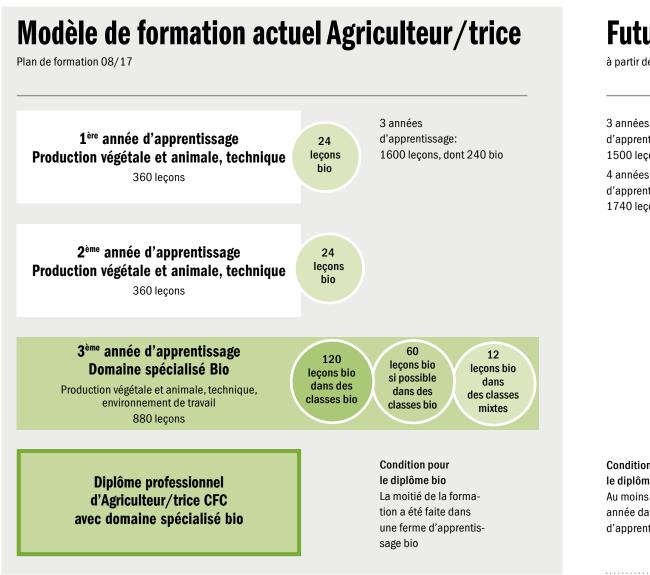
www.agri-job.ch > Formation initiale > Révision de la formation initiale

Et la biodynamie, dans tout ça?

La révision totale de la formation agricole initiale se répercute aussi sur la Formation Biodynamique Suisse, qui propose dans son école située à Rheinau ZH une deuxième formation en quatre ans qui permet d'obtenir le titre professionnel reconnu de «Spécialiste en agriculture biodynamique». Cette formation comprend la formation raccourcie d'Agriculteur/Agricultrice avec certificat fédéral de capacité (CFC). Patrick Schellenberg, responsable de la communication chez Demeter Suisse, dit que le fait que la révision introduise six orientations en 3ème année du CFC, alors que les capacités d'action générales pour toute l'entreprise agricole seront à l'avenir enseignées pendant les deux premières années du CFC, est un très grand défi. «Ces contenus particulièrement importants pour les fermes biodynamiques, qui entremêlent la production animale et végétale, doivent être étudiés par les apprenants en une année au lieu de deux.» Selon lui, la première année raccourcie du CFC sera donc scolairement très exigeante, et la deuxième comprendra à Rheinau probablement seulement l'orientation Production végétale biologique. «On ne sait pas encore s'il est possible d'enseigner deux orientations dans la même classe.» www.demeterausbildung.ch (DE)

Fini le domaine spécialisé bio, en route vers

L'agriculture biologique doit à l'avenir être partie intégrante de l'enseignement normal dans Champ professionnel de l'agriculture. À la place du domaine spécialisé bio, il y aura pour les orientations à partir de la 3^{ème} année d'apprentissage. Une seule est complètement bio.



Futur mod

à partir de l'année scolai

d'apprentissage: 1500 leçons 4 années d'apprentissage: 1740 leçons

Condition pour le diplôme bio Au moins la dernière année dans une ferme d'apprentissage bio

Autres formations avec domaine spécialisé bio

- · Aviculteur/trice CFC avec domaine spécialisé bio
- · Maraîcher/maraîchère CFC avec domaine spécialisé bio
- Arboriculteur/trice CFC avec domaine spécialisé bio
- · Viticulteur/trice CFC avec domaine spécialisé bio

Profession sans domaine spécialisé bio

· Technologue en viticulture CFC

l'intégration

la formation de base du agricultrices et agriculteurs des

èle de formation d'Agriculteur/trice

re 26/27

1ère année d'apprentissage

Soins apportés aux terres cultivées, Technique, Organisation/communication, Détention d'animaux de rente, Gestion des surfaces herbagères et de fourrage grossier 500 leçons

2ème année d'apprentissage

Soins apportés aux terres cultivées, Technique, Organisation/communication, Détention d'animaux de rente, Gestion des surfaces herbagères et de fourrage grossier 500 leçons

3ème année d'apprentissage

Spécialisation dans une orientation 500 leçons, y.c. 200 pour l'orientation

Diplôme professionnel d'Agriculteur/trice CFC avec orientation

L'examen dans une ferme d'apprentissage bio devrait être visible sur le CFC comme diplôme bio

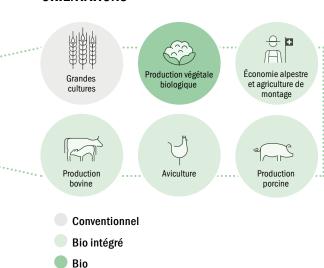
4ème année d'apprentissage

Spécialisation dans une 2^{ème} orientation: 200 leçons (imputable comme année de pratique pour la formation professionnelle supérieure)

2ème diplôme professionnel

Agriculteur/trice CFC avec orientation supplémentaire

ORIENTATIONS



Autres professions avec agriculture bio intégrée

- Viniculteur/trice CFC avec orientation vigne (viticulture) et cave (vinification) (les professions de viticulteur/trice et de technologue en viticulture sont fusionnées)
- Maraîcher/maraîchère CFC (sans orientation)
- · Arboriculteur/trice CFC (sans orientation)
- La profession d'Aviculteur/trice CFC est supprimée et intégrée comme orientation dans la formation d'Agriculteur/trice.

Infographie: Bioactualités; Sources: OrTra AgriAliForm; Bio Suisse

Il faut une formation bio spécifique

La prochaine révision de la formation professionnelle supérieure offre la chance d'introduire un examen professionnel pour l'agriculture bio. Une enquête confirme le besoin.

Ceux qui aimeraient se perfectionner après l'apprentissage agricole peuvent le faire par exemple avec un examen professionnel. Dans l'agriculture et ses professions spéciales, il est déjà possible d'obtenir le brevet fédéral de Cheffe/Chef d'exploitation. Il n'y a cependant que peu de modules de ces formations continues qui sont conçus spécifiquement pour l'agriculture biologique. Il y a comme alternative la formation et le diplôme de «Spécialiste en agriculture biodynamique» de l'école d'agriculture biodynamique de Rheinau ZH.

Il n'y a cependant pas d'examen professionnel pour l'agriculture bio dans son ensemble. Cela doit changer car tous les examens professionnels agricoles sont actuellement en cours de révision. Urs Guyer, le responsable de la formation à Bio Suisse, explique: «C'est un bon moment pour demander des changements importants.» Il y a depuis longtemps l'idée de proposer un examen professionnel spécifique pour l'agriculture biologique. Le secteur bio doit maintenant s'activer pour la faire avancer et saisir l'opportunité. Cela est aussi soutenu par le Comité de Bio Suisse.

Pour faire avancer la nouvelle formation professionnelle bio, Bio Suisse, l'Association pour la biodynamie ainsi que vingt autres organisations liées à l'agriculture biologique se sont regroupées. Une enquête a été commandée pour savoir si le besoin d'un tel examen professionnel existe chez les agriculteurs et horticulteurs bio. Cette enquête a été effectuée par la ZHAW en été 2024 sur mandat de Bio Suisse, de Bioforum Schweiz, de Bioterra, de Demeter et de Schweizer Bergheimat. L'enquête a été adressée à quelque 8000 producteurs Bourgeon et Demeter, horticulteurs bio et autres personnes actives dans le secteur bio. Environ 1600 personnes ont rempli et renvoyé le questionnaire.

Les discussions continuent

Un peu plus de 60 pour cent des participantes et participants à l'enquête sont favorables à un examen professionnel supérieur spécifiquement bio. Environ la moitié soutient l'affirmation que les thèmes bio manquent dans l'actuelle formation professionnelle supérieure agricole et horticole. Et environ une moitié est d'avis que seule une formation professionnelle supérieure spécifiquement bio permettrait d'obtenir des connaissances et capacités solides pour gérer des fermes bio.

Il y a aussi des voix critiques. Certains craignent que, avec un examen professionnel bio, l'agriculture biologique se sépare du reste de l'agriculture.

Les mandants de l'enquête vont maintenant continuer les discussions pour mettre en place un nouvel examen professionnel fédéral supérieur spécifiquement bio. Il sera ensuite discuté et décidé qui doit être l'organisation porteuse du nouvel examen professionnel bio. Ce n'est qu'ensuite que les contenus et les orientations pourront être élaborés. Claudia Frick, journaliste indépendante

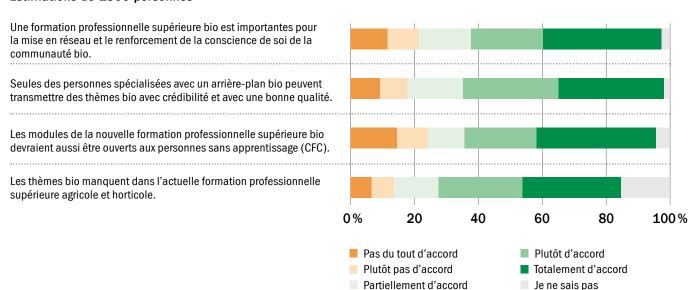
Le rapport sur l'enquête menée par la ZHAW sur les besoins pour un examen professionnel bio est consultable en ligne:

digitalcollection.zhaw.ch > Rechercher:

«Höhere Berufsbildung für Bio-Landwirtschaft
und Bio-Gärtnereien» (DE)

Les besoins pour un examen professionnel bio

Estimations de 1300 personnes



Infographique: Bioactualités; Source: ZHAW

Il faut plus de transparence

Les pesticides sont plus nuisibles pour les insectes qu'on ne le croyait. L'utilisation de beaucoup d'intrants provoque des pertes de biodiversité. Lukas Pfiffner, du FiBL, trouve qu'il faut intervenir, et il pose quatre exigences agropolitiques.

Une étude du Laboratoire européen de biologie moléculaire LEBM a étudié des effets négatifs mais pas directement mortels de pesticides sur des insectes. Des insecticides autorisés ont été utilisés à des doses non mortelles sur des larves de drosophiles et d'autres insectes. Des petites quantités ont déjà provoqué des fortes réactions de stress de la part des larves. Des conséquences aussi nuisibles ont été observées sur des larves de vanesse du chardon. Selon Lukas Pfiffner du Département des sciences des plantes du FiBL, l'étude montre aussi que, outre les insecticides, les fongicides et les herbicides nuisent aussi aux insectes.

Une massive régression des insectes est documentée pour les 20 à 30 dernières années. Cela touche avant tout des pollinisateurs, des antagonistes naturels de ravageurs et des décomposeurs de la biomasse végétale. Cette perte perturbe des prestations importantes des écosystèmes dont l'agriculture est directement dépendante. Selon Lukas Pfiffner, l'utilisation agricole de beaucoup d'intrants (pesticides et engrais azotés) reste un moteur important de la perte de biodiversité.

Déclaration obligatoire comme base pour avancer

Par réaction à l'initiative pour l'eau potable et à celle contre les pesticides, le Parlement avait décidé en 2021 une obligation d'annoncer le commerce et l'utilisation d'intrants. Pour appliquer cette obligation, l'Office fédéral de l'agriculture a développé le programme de recensement Digiflux, mais le projet est actuellement combattu au Parlement. Des spécialistes sont d'accord: Si l'introduction de Digiflux pour l'agriculture est effectivement stoppée, ce sera (encore) une chance loupée.

«Le recensement de tous les produits phytosanitaires et éléments nutritifs utilisés formerait une base importante pour identifier la pression effective sur des agroécosystèmes déjà affaiblis», dit Lukas Pfiffner. Cela créerait aussi la base pour des leviers efficaces comme un impôt sur les pesticides ou un monitoring national des pesticides. La réalisation ne se fera pas sans preuve de la transparence. Et: La transparence engendre aussi la confiance. *Jeremias Lütold*

(i)

Les Voix de la biodiversité

Lukas Pfiffner s'est entre autres déjà exprimé sur ce thème dans la série «Voix de la biodiversité». Le rejet de l'Initiative Biodiversité fait qu'il est maintenant important qu'il n'y ait pas de reculs politiques dans le domaine des produits phytosanitaires mais que des moyens efficaces pour la réduction des produits de traitement et des éléments nutritifs ainsi que des stratégies phytosanitaires novatrices soient mis en œuvre. En plus de la nécessaire diminution des pesticides et des engrais azotés, il est important d'encourager spécifiquement les surfaces de promotion de la biodiversité de qualité. Lukas Pfiffner a rassemblé pour le magazine «Bioactualités» des exigences politiques d'une importance centrale.

- www.fibl.org/fr/
 voix-de-la-biodiversite
- → Lukas Pfiffner, FiBL lukas.pfiffner@fibl.org tél. 062 865 72 46

Exigences pour la diminution des pesticides

Monitoring national des pesticides

Introduction d'un monitoring national des pesticides pour protéger l'environnement (biodiversité, sol, eau, air) et la santé humaine. Pour éviter des dégâts collatéraux – selon le principe cohérent du pollueur-payeur.

Impôt sur les pesticides

Il faut étudier l'introduction d'un impôt sur les pesticides problématiques. C'est un moyen éprouvé dans des pays comme le Danemark ou la Suède, où un impôt sur les pesticides est appliqué avec succès depuis des années et considéré positivement par les agricultrices et les agriculteurs. L'argent de l'impôt pourrait être utilisé directement pour le développement de nouvelles stratégies phytosanitaires non chimiques.

Recherche sur des alternatives

Il faut d'urgence beaucoup plus de recherche pour trouver des alternatives praticables à la protection phytosanitaire de synthèse ainsi que plus de recherche pour la protection phytosanitaire biologique et la sélection de variétés robustes et résistantes comme meilleure mesure phytosanitaire indirecte.

4 Encouragement massif de l'agriculture bio

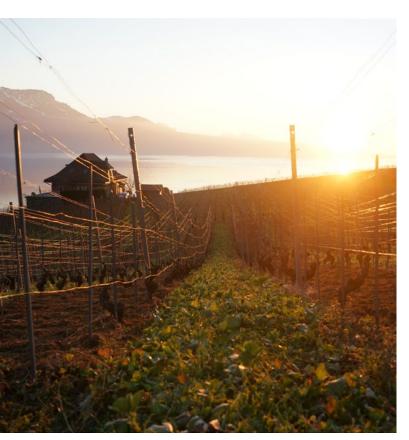
Encouragement massif de l'agriculture biologique et soutien du développement de grandes régions bio. Pour une agriculture d'avenir qui pourra produire aussi pour les générations suivantes des denrées alimentaires saines et sans résidus dans un environnement intact.

Eprouvante pour la vigne et les Hommes, 2024 doit faire réfléchir

Comprendre les failles de l'année, développer la piste des cépages résistants, chercher des porte-greffes plus adaptés au réchauffement climatique: Les défis ne manquent pas pour l'équipe viticole du FiBL Suisse romande.

Un débourrement précoce pour commencer la saison, des vendanges plus tardives que la moyenne pour l'achever, et, entre les deux, des gels de printemps dévastateurs, une pression de mildiou extrême et plusieurs épisode de grêle. De là à dire que 2024 est un millésime à oublier, il n'y aurait qu'un pas, que Michaël Farny et David Marchand ne franchissent pourtant pas. «Il faut plutôt tirer des enseignements d'une année aussi compliquée», affirment-ils en chœur.

À commencer par le fait que le mildiou est désormais un acteur avec lequel il faut compter. Le niveau de virulence du pathogène pose en outre question aux deux experts. «L'hypothèse d'une mutation du champignon suite à des décennies d'utilisation de produits de synthèse à action unisite est partagée par de plus en plus de vignerons», glisse ainsi David Marchand. «On n'a pas de monitoring officiel de l'évolution de la virulence des souches, mais tout laisse à penser qu'il n'y a pas que le climat qui change.» Face à ce constat, plusieurs pistes se dégagent pour adapter sur le court et le moyen terme la stratégie des vigneronnes et vignerons, disent les conseillers.



En Suisse romande, les vigneronnes et vignerons ont payé un lourd tribut à la saison 2024 et ses accidents météorologiques. *Photo: Claire Berbain*

«On recommande aux praticiens d'optimaliser la qualité d'application de leurs traitements, a fortiori s'ils n'identifient pas de faille dans leur programme de traitement.» La saison froide est donc l'occasion d'effectuer des tests de pulvérisateurs: «Sont-ils ou non performants? Les flux sont-ils suffisamments puissants et bien orientés pour toucher la face inférieure des feuilles ainsi que les grappes?», énumère David Marchand.

Garantir un revenu grâce aux cépages résistants

Dans certaines régions, les vignerons bio ont dû réaliser 15 à 20 traitements à base de cuivre en 2024. De quoi décourager certains professionnels, qui s'interrogent sur la pertinence et la durabilité de ce modèle. «C'est le moment d'explorer davantage la piste des cépages résistants aux maladies cryptogamiques», lancent David Marchand et Michaël Farny. Si, à voir les surfaces qui leur sont consacrées, ils sont en plein essor en Suisse alémanique, les piwis peinent à percer en Romandie. «Les vignerons, les interprofessions et les autorités demeurent très attachés aux cépages traditionnels. Ils perçoivent encore peut-être difficilement l'existence d'un marché pour les cépages résistants», commente Michaël Farny. «Il faut abandonner cette vision monolithique du «un cépage pour faire un vin» et tenter d'explorer de nouvelles valorisation des vins, notamment par la voie de l'assemblage.»

Et les deux experts d'appeler de leurs vœux une plus grande ouverture d'esprit de la profession. «En France, par exemple, certaines appelations acceptent un petit pourcentage de cépages résistants dans les vins sans que cela interfère sur l'étiquetage de l'appelation», rappelle encore Michaël Farny, pour qui le développement de méthodes de vinification alternatives adaptées à ces nouveaux cépages résistants est tout à fait digne d'intérêt.

Enfin, outre le fait que consacrer une partie de son parcellaire à des cépages résistants puisse garantir un revenu, le choix de cultiver des piwis peut s'avérer judicieux dans les zones sensibles aux maladies, à proximité des cours d'eau par exemple, ou dans les zones habitées, afin de limiter les soucis de voisinage lors des traitements.

Un ambitieux projet autour des porte-greffes

En 2025, Michaël Farny lancera par ailleurs un projet de recherche autour des porte-greffes: «Ce matériel végétal est un levier prometteur pour s'adapter aux évoutions climatiques. Mais on manque cruellement de références en la matière», explicite-t-il. Intitulé «VineRoot4Clim», l'ambitieux projet va consister dès le printemps 2025 à comparer sur trois parcelles situées en Valais, dans le bassin lémanique et en Suisse allemande, une vingtaine de porte-greffes, dont 14 sont d'origine méridionale. «Du Pinot noir y sera greffé, étant donné que

c'est le cépage le plus planté en Suisse, au demeurant fortement impacté par le réchauffement climatique», poursuit le chercheur. «L'objectif est également de trouver des portegreffes plus résistants aux fortes chaleurs et suffisamment vigoureux pour supporter la concurrence de couverts végétaux, permettant à terme de pérénniser les cultures en terrasses difficilement mécanisables.»

Outre le travail de fond autour des cépages résistants, des méthodes de traitement et du matériel végétal, les collaborateurs du FiBL Suisse romande tentent également de faire accepter aux vigneronnes et vignerons qu'ils conseillent une approche plus systémique: «Il faut une meilleure vie des sols et une bonne couverture végétale afin que la vigne soit plus robuste envers l'évolution climatique et aux extrêmes, qu'il s'agisse de températures ou de précipitations.» *Claire Berbain*



Congrès viti-vinicole bio 2025

Le Congrès suisse de viti-viniculture biologique organisé par le FiBL se déroulera le 12 mars prochain. Il se tiendra à la HES SO Valais Wallis à Sion. Outre la présentation des derniers développements de la filière viticole et œnologique bio, il sera axé sur l'adaptation de la vigne et du vin aux nouvelles tendances ainsi qu'aux évolutions du marché. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

agenda.bioactualites.ch > 12/03 FiBL Congrès suisse...

→ Michaël Farny, Département Suisse Romande, FiBL michael.farny@fibl.org tél. 062 865 72 35

«La promotion des ventes est une préoccupation»

Malgré des reconversions en berne et une dynamique des ventes ralentie, le marché du vin bio n'est pas en crise, estime Angela Deppeler, la product manager Vin de Bio Suisse.

Après des années fastes, les reconversions de domaines viticoles ralentissent – qu'est-ce qui explique ce phénomène?

Angela Deppeler: Dans un contexte de croissance continue de la viticulture bio, ce ralentissement des reconversions n'est pas inquiétant, sans vouloir le minimiser. Les surfaces viticoles certifiées continuent de progresser. Entre 2013 et 2023, on a connu une progression de 200 hectares par année. Désormais 20 pour cent du vignoble sont certifiés Bourgeon en Suisse. En



«Dans le secteur de la restauration, la marge de progression des vins Bourgeon est immense.»

Angela Deppeler, Bio Suisse

outre, il ne s'agit pas d'un arrêt brutal des reconversions. Une baisse de motivation est parfaitement compréhensible chez ceux qui hésitent à se reconvertir, et ce particulièrement après une année difficile pour tous, bio et conventionnel, et dans un contexte commercial délicat.

Justement, comment qualifier le marché du vin bio en Suisse actuellement?

Il traverse une période difficile, il faut le reconnaître, et c'est une des raisons qui expliquent la frilosité des grands domaines, dont les ventes dépendent essentiellement de la grande distribution, à se reconvertir au bio. On observe par contre que les domaines de taille petite ou moyenne, qui sont en prise directe avec les consommatrices et consommateurs et n'ont pas affaire au commerce de détail, s'en sortent relativement bien. Donc, au final, même si la consommation de vin diminue clairement en Suisse, le secteur bio tire son épingle du jeu. Le trend global est certes baissier, mais il demeure de belles perspectives pour nos productrices et producteurs, notamment dans le secteur de la restauration, qui est pour l'instant sous-exploité.

Que fait Bio Suisse pour promouvoir la consommation des vins bio et mieux vendre le Bourgeon?

La promotion est une vraie préoccupation de Bio Suisse. D'ailleurs, l'enveloppe dédiée aux vins bio a largement augmentée en 2025 afin d'augmenter la présence et la diffusion d'informations dans différents canaux comme les médias. Dans le canal de la restauration, la marge de progression est immense pour les vins Bourgeon, et Bio Suisse met passablement de forces dans ce secteur.

Nombre de vignerons reconvertis au bio ne font pas la démarche ultime d'adhérer au Bourgeon. Que faire face au désintérêt des vignerons bio pour le label?

Nous suivons la situation. Actuellement, sur 2710 hectares de vigne bio en Suisse, il n'y en a que 500 qui ne sont pas Bourgeon mais seulement Bio fédéral. Je ne pense pas que ce soit par manque d'intérêt que certaines vigneronnes et certains vignerons ne fanchissent pas le cap. C'est plutôt dû au fait que le marché n'exige pas toujours le Bourgeon. Pourtant le label peut constituer un aspect promotionnel important. En outre, au sein de Bio Suisse nous évaluons les points critiques à la reconversion pour voir si et où on peut faire des adaptations.

Comment pensez-vous que le prix du raisin bio va évoluer?

Le marché étant relativement restreint, la valorisation du raisin demeure compliquée et Bio Suisse n'a pas vraiment prise sur ces prix, et cela même si nous publions régulièrement des prix indicatifs afin de mettre la pression et d'aider les acteurs dans leurs négociations avec leurs acheteurs.

Propos recueillis par Claire Berbain



Creamy est une chienne renifleuse expérimentée. Elle est en ce moment entraînée pour trouver les larves du scarabée japonais. Photo: Katrin Erfurt

Sur les traces du scarabée japonais

Des chiens pourraient à l'avenir aider à déceler assez tôt les larves de ce ravageur invasif. Mais la voie qui mène à des chiens renifleurs spécialement formés est tout sauf simple.

Concentrée, Creamy passe d'un récipient à l'autre. Sa truffe reste ce faisant tout près de la grille pour aspirer l'odeur qu'il y a dessous. La chienne Border-Collie s'interrompt soudain et se fige. Un «clic» de sa maîtresse Gaby signale que Creamy a trouvé le bon récipient.

Les chiens comme Creamy peuvent être entraînés pour une palette étonnamment large d'odeurs – drogues, explosifs, punaises des lits ou truffes. C'est précisément cette capacité qu'Aline Lüscher utilise dans son travail de master: En collaboration avec Chiara Baschung, elle forme des chiens qui devront pouvoir dépister fiablement les larves de l'invasif scarabée japonais qui se trouvent dans le sol.

Les deux chercheuses se sont connues grâce à leur passion commune, le dressage de chiens. Elles ont suivi à la Haute école zurichoise pour les sciences appliquées (ZHAW) des études d'ingénieures en environnement et ont discerné en 2020 déjà que le scarabée japonais pourrait un jour devenir un problème supracantonal. Ce ravageur s'était alors propagé dans le sud du Tessin. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, on en trouve dans d'autres cantons (voir encadré p. 15). Des pièges à appât peuvent être utilisés pour identifier précocement les scarabées adultes. Les scarabées ne sont toutefois actifs que pendant quelques mois, de juin à août. Après ils pondent dans

la terre les œufs qui donneront naissance aux larves. Des produits de lutte biologique comme des nématodes indigènes qui parasitent des insectes ou des champignons entomopathogènes peuvent aider à endiguer le ravageur. Pour les utiliser il faut cependant trouver l'endroit exact des œufs et des larves au moyen de fouilles fastidieuses. «Les chiens renifleurs sont capables de déceler et de localiser exactement des insectes sous la surface du sol, ce qui permet d'éviter des interventions à grande échelle dans le sol», explique Aline Lüscher – cela a déjà été étudié scientifiquement. On ne connaît cependant pas encore d'études sur des chiens qui dépistent le scarabée japonais. Aline Lüscher veut combler ce vide avec son travail de master. Les données recueillies doivent étayer son travail et faire avancer la méthode des «chiens renifleurs de scarabées japonais».

Un entraînement en conditions très strictes

Vu qu'en Suisse le scarabée japonais est en statut de quarantaine, des exemplaires vivants ne peuvent être utilisés pour des essais qu'avec l'accord des autorités et en respectant des conditions strictes. Cela sert à éviter une propagation incontrôlée. «Avec la ZHAW, nous avons déposé une demande à l'Office fédéral de l'agriculture et à l'Office fédéral de l'environnement pour pouvoir travailler avec des larves vivantes», raconte Chiara Baschung, qui poursuit: «L'autorisation ne nous a été envoyée qu'après deux ans.» Les deux chercheuses ne se sont pas laissé décourager et ont utilisé la période intermédiaire pour, dans le cadre d'un projet pilote, préparer les chiens à l'odeur des larves. «Nous allions régulièrement au Tessin ou en Italie où le scarabée japonais est déjà établi. Nous avons déterré des larves et les avons placées pour 48 heures dans des

petits tubes spéciaux en plastique», raconte Aline Lüscher. Les tubes prennent l'odeur des larves et peuvent être transportés en dehors de la zone contaminée tandis que les larves doivent rester là où on les a trouvées. L'entraînement avec ces tubes a cependant vite montré que l'odeur seule ne suffit pas pour préparer les chiens au travail dans les champs.

Les deux chercheuses sont donc soulagées d'avoir enfin reçu l'autorisation d'entraîner les chiens avec des larves vivantes. Cela nécessite toutefois des mesures préventives strictes: «Les larves doivent rester à la ZHAW, sont enfermées dans un tube grillagé, et pour l'entraînement elles doivent en plus être mises dans un autre récipient sécurisé», explique Chiara Baschung. L'entraînement doit en outre se dérouler dans des locaux fermés spéciaux pour garantir que les larves n'en sortent pas pour aller à l'extérieur.

Taux de réussite de 80 pour cent nécessaire

Le projet forme actuellement sept chiens dont les propriétaires ont déjà de l'expérience dans la formation de chiens renifleurs. Au début les chiens doivent renifler les larves du scarabée japonais dans un récipient sécurisé qui ne contient pas de terre pour s'habituer à leur odeur spéciale. Creamy, une chienne renifleuse de punaises de lit expérimentée, participait déjà au projet pilote. Elle est donc un peu en avance et doit trouver le ravageur sous de la terre stérilisée. Quand elle aura réussi plusieurs fois à trouver les larves parmi les six récipients d'apparence identique, l'exercice se compliquera: Les récipients seront alors remplis avec de la terre du campus. «Le but est que les chiens puissent déceler les larves dans la terre jusqu'à une profondeur de 20 centimètres», explique



Pour le projet, les larves du scarabée japonais (en bas) doivent être sécurisées dans un tube grillagé (en haut).

(i)

À petit scarabée gros dégâts

Depuis la première identification du scarabée japonais dans le sud du Tessin en 2017, il continue de se propager.



Un scarabée japonais adulte.

C'est en 2023 que des scarabées adultes ont été découverts pour la première fois en Valais près de la frontière italienne et à Kloten dans le canton de Zurich.
Cette année, les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville ont aussi annoncé des prises. Pour éviter que la propagation continue, les autorités ont ordonné des mesures de lutte correspon-

dantes. Elles comprennent l'isolement du foyer d'infestation et la délimitation de zones tampons autour de l'endroit concerné, zones dans lesquelles il est par exemple interdit de transporter des matières végétales à l'état frais et non broyé. Les machines et les véhicules qui sont utilisés dans la zone infestée pour le travail du sol ou des travaux avec de la terre doivent être nettoyés avant de quitter la zone. La surveillance du scarabée japonais s'effectue avec des pièges à appât. Pour lutter contre les larves, différents produits à base de nématodes Heterorhabditis ont été autorisés en urgence jusqu'à fin octobre 2024 dans toutes les cultures. Cependant, une fois que ce ravageur s'est établi, son élimination n'est plus envisageable.

Annoncer les cas au service phytosanitaire cantonal

Le scarabée japonais, qui est comme son nom l'indique originaire du Japon, n'a en Europe pratiquement pas de prédateurs naturels et peut donc provoquer des dégâts considérables. Quelque 400 plantes-hôtes de différentes familles, dont des baies, des fruits, le raisin, le maïs, les pois, le soja et les roses sont concernées. Les scarabées adultes dévorent toutes les feuilles sauf leurs nervures, tandis que les larves endommagent les prairies et les surfaces engazonnées. Cela affaiblit très fortement les plantes et peut les faire mourir. Selon les conditions environnementales, le scarabée se propage localement en volant sur une distance de 1 à 20 km par année. En tant qu'organisme de quarantaine, le scarabée japonais, qui mesure environ un centimètre, est sous le coup d'une obligation d'annonce et de lutte.

Il faut agir comme suit si on découvre un scarabée japonais:

- Capturer et conserver le scarabée (l'enfermer dans un récipient et le congeler).
- Contrôler la présence de touffes de poils blancs sur les deux côtés de l'abdomen afin d'éviter une confusion avec le hanneton des jardins, qui est indigène (voir photo).
- Si possible faire une photo et indiquer l'endroit exact et le nom de la plante sur laquelle le scarabée a été observé.
- Impérativement contacter le service phytosanitaire cantonal.

Infos supplémentaires sur le projet de recherche

- www.bioactualites.ch/cultures > Protection des plantes > Lutte contre le scarabée japonais
- popillia.agroscope.ch

Aline Lüscher. Il faut en même temps étudier comment une aération du sol, par exemple en égratignant la couche d'herbe avec un scarificateur, influence le dépistage.



Chiara Baschung et Aline Lüscher avec le chien renifleur Dayra.

La première phase du projet doit se terminer au début 2025 avec un taux de réussite d'au minimum 80 pour cent. Il est prévu pour la deuxième phase d'entraîner les chiens dans des serres dont le sol est couvert de plantes, mais il faudra pour cela de nouveau obtenir une autorisation de l'OFAG et de l'OFEV. Dès que les chiens auront aussi réussi cette étape, ils seront prêts pour le travail dans les champs. Cela sera possible au plus tôt en automne 2025. On choisira des endroits comme Kloten ou Bâle où la densité des larves n'est pas encore grande et où elles peuvent être dépistées individuellement. «Je peux m'imaginer qu'il sera difficile d'obtenir une autorisation pour cela, car il y a aussi dans les zones infectées une interdiction de manipuler ce ravageur de quarantaine.» Chiara Baschung espère donc recevoir une autorisation exceptionnelle.

Le projet est jusqu'à maintenant financé exclusivement par des privés et des dons. «Il n'a pu se dérouler que grâce au grand engagement bénévole de tous les intervenants», dit Chiara Baschung avec reconnaissance. Les deux initiatrices du projet espèrent recevoir le soutien des cantons, car ils ont la responsabilité de prendre des mesures pour endiguer le ravageur. Mais ils ont jusqu'ici fait la sourde oreille. «Nous aurions espéré une aide financière d'au moins quelques cantons, car il n'y a pas encore d'autre méthode fiable pour trouver les larves dans le sol.» *Katrin Erfurt*

→ Aline Lüscher et Chiara Baschung info@wideso.ch





topcat

Le piège à campagnols.

Conseils et informations complémentaires sur topcat sous www.topcat.ch



Tel. 062 917 50 05 sales@biocontrol.ch www.biocontrol.ch

La Suisse veut être exempte de BVD

En Suisse, 99 pour cent des exploitations bovines sont indemnes de diarrhée virale bovine (BVD). La filière bovine et le Service vétérinaire suisse veulent désormais éradiquer totalement le virus.

«Grâce à une lutte et une surveillance intensives, la diarrhée virale bovine a pratiquement disparu en Suisse», déclare Elena Di Labio, responsable du programme d'éradication de la BVD à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV. Selon elle, il s'agit d'une situation de départ favorable pour entamer la dernière étape de l'élimination de la BVD. Profitant de ce contexte favorable, la filière bovine a décidé, en collaboration avec le Service vétérinaire suisse (Confédération et cantons), de rendre le trafic des animaux encore plus sûr. Après une phase de transition de deux ans, tous les élevages bovins devraient atteindre le statut «indemne de BVD», de sorte que le trafic des animaux soit possible sans restriction.

La BVD est une épizootie à déclaration obligatoire. Une infection entraîne entre autres des troubles de la fertilité, une réduction de la production laitière et un retard de croissance. En cas de suspicion, il faut immédiatement contacter le vétérinaire du troupeau. «Ce virus est particulièrement sournois», remarque Elena Di Labio. Chez les vaches gestantes infectées, il parvient au fœtus via le placenta et n'est pas reconnu par celui-ci comme un virus nuisible pendant la première moitié de la gestation, car son système immunitaire n'est pas encore développé. Ainsi, les veaux sont infectés de manière permanente (animaux IP) et excrètent le virus toute leur vie et en grande quantité. Il est donc particulièrement important de détecter les animaux IP à un stade précoce et de les abattre avant qu'ils ne propagent le virus.

Le virus se propage principalement par le biais du trafic d'animaux. C'est pourquoi l'épizootie peut réapparaître à tout moment tant que certains animaux sont encore porteurs du virus de la BVD. «Des cas isolés peuvent déjà conduire à des épidémies régionales plus importantes et à des dommages économiques considérables, d'autant plus que le trafic des animaux est très intense en Suisse», souligne Michel Geinoz, président de l'organisation Santé des animaux de rente Suisse (NTGS). Avant le lancement du programme national d'éradication de la BVD en 2008 (encadré), la maladie causait selon l'OSAV chaque année en Suisse des pertes économiques comprises entre 9 et 16 millions de francs.

Un système de feux rouges pour mieux s'orienter

Afin d'éviter d'introduire le virus dans leur exploitation, tous les détenteurs d'animaux pourront, depuis le 1^{er} novembre 2024, se référer à ce que'on appelle le feu BVD. Celui-ci sera visible sur la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA), d'une part dans les détails de l'exploitation, et d'autre part sur le document d'accompagnement rempli électroniquement et imprimé. Ce feu indique le risque de BVD que présente un élevage bovin: Le vert correspond aux exploitations à risque négligeable, l'orange à un risque moyen et le rouge à un risque élevé.

Les éleveurs peuvent protéger activement leur cheptel contre la BVD en n'acceptant que des animaux provenant d'élevages présentant un risque négligeable de BVD. Les organisatrices et organisateurs de marchés, d'expositions et de ventes aux enchères devraient aussi s'orienter d'après le feu BVD.

Les trois statuts BVD actuellement valables «non soumis à restriction», «animaux individuels soumis à restriction» et «soumis à restriction» restent provisoirement en vigueur. Ils seront cependant remplacés le 1^{er} novembre 2026 par les nouveaux statuts «indemne de BVD» et «non indemne de BVD». Ils tiendront compte de la situation de la BVD au cours des 24 mois précédents et plus seulement, comme c'est le cas aujourd'hui, de la présence ou non d'un cas ou d'une suspicion de BVD sur l'exploitation. Si tout le monde tire à la même corde, les élevages bovins pourront être exempts de BVD à fin octobre 2026. «Cette dernière phase est très importante pour tous les acteurs», souligne Michel Geinoz, le président de NTGS. Les éleveurs de bovins ont tout à profiter d'une éradication de la BVD. Edith Nüssli, auteure indépendante



Pour ne pas introduire la BVD dans leur cheptel, ceux qui ont des bovins doivent surveiller le feu BVD. *Photo: René Schulte*

(i)

Que de chemin parcouru!

En 2008, le programme national d'éradication de la BVD a été lancé et développé par le Service vétérinaire suisse en collaboration avec la branche. En l'espace de six mois, l'ensemble du cheptel bovin suisse a été testé pour la diarrhée virale bovine (BVD), et les animaux infectés permanents (IP) ont été réformés. La proportion d'animaux IP parmi les veaux nouveau-nés est passée de 1,4 à 0,8 %. À partir du début 2009, tous les veaux nouveau-nés ont été testés. En cas de résultat positif, le veau était abattu. Les tests ont été poursuivis jusqu'à fin 2012. En cas de résultat positif, la source de contamination a toujours été recherchée. Le pourcentage de veaux IP est ainsi tombé à 0,02 %. Un programme de surveillance est en vigueur depuis 2012. Dans les exploitations qui livrent du lait, celui-ci est analysé tous les six mois pour détecter la BVD. Dans les autres exploitations, des échantillons de sang sont prélevés une fois par an et, dans certaines, les veaux sont encore testés.

www.osav.admin.ch > Animaux > Épizooties > Lutte > Éradication de la BVD

La Salers, une race robuste aux nombreux avantages

La vache Salers est une race rustique et traditionnelle dans la région d'Auvergne en France. Joan Studer, paysan bio dans le canton du Jura, partage sa passion pour cette race.

«C'est une race fabuleuse», lance Joan Studer, agriculteur à Mont-Lucelle dans le Jura. Il a acquis ses premières génisses il y a 22 ans après un voyage en Auvergne, en France, et depuis il ne jure que par elles. La Salers – à prononcer sans le s – est une race traditionnelle de la région montagneuse des volcans d'Auvergne, dans le centre de la France. Dans ce pays, elle se trouve parmi les cinq races les plus élevées avec un effectif de 220 000 vaches. En Suisse, selon l'association «Suisse Salers», l'effectif se situe seulement entre 500 et 800 vaches mères. Pourtant, cette même association déclare que «c'est une race parfaitement adaptée à la Suisse et à son marché». C'est aussi l'avis de l'enthousiaste agriculteur de 47 ans qui chante les louanges de ses bêtes: «Je ne comprends pas qu'il n'y en ait pas plus en Suisse.»

La Salers est une vache mixte utilisée autrefois pour le travail puis comme race à deux fins. La particularité de cette race est que la traite n'est possible qu'en présence du veau. Aujourd'hui, seuls cinq pour cent des vaches Salers sont encore



La Salers est considérée comme la meilleure nourrice parmi les races de vaches allaitantes françaises.

élevées pour la production laitière en France, principalement pour fabriquer le fromage AOP «Tradition Salers» ou le «Prestige de la Lyre». Par ailleurs, son aptitude laitière est élevée, ce qui évite à l'éleveur de complémenter ses veaux et fait de la Salers la meilleure nourrice des races allaitantes françaises. Selon l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), la Salers peut produire plus de 4000 kilos de lait par année en plus d'élever son veau.

Vêlage autonome

Située à 700 mètres d'altitude, la ferme de Mont-Lucelle est nichée au bout d'une route en cul-de-sac. «Ici c'est un petit coin de paradis», déclare le paysan visiblement heureux. En 2001, il reprend l'entreprise familiale et représente la troisième génération de l'exploitation. Après de nombreuses années de réflexion, Joan et sa compagne Joana décident de se reconvertir, et la ferme est certifiée Bourgeon en 2017. Le paysan a de grands projets pour sa ferme de 80 hectares. En plus de son cheptel de 75 vaches qu'il élève en copropriété avec son collègue Hubert Pape, il élève des porcs basques qu'il transforme notamment en jambon cru affiné ainsi que des petits ruminants et des chevaux du Pays basque. À côté de ses élevages, il cultive dix hectares de grandes cultures, mène des projets en agroforesterie et est co-président de Bio Jura.

Joan Studer apprécie l'autonomie de ses vaches acajou aux cornes en forme de lyre qui permettent un vêlage sans difficultés. «La nuit, je dors.» Les chiffres du Herd-book des bovins à viande de l'organisation Vache mère Suisse sont sans équivoque. Avec 99,7 pour cent de vêlages faciles et 97,9 pour cent de vêlages sans aide, la réputation de la race Salers n'est plus à faire. «Dans les races de moyen à grand format, c'est celle qui vêle le mieux», ajoute le Jurassien. En plus, cette race présente de nombreuses qualités telles que des sabots noirs et durs qui ne nécessitant aucun parage, une croissance élevée avec un accroissement journalier de 1250 grammes en moyenne, une bonne conformation, mais aussi une capacité à s'adapter à des systèmes aussi bien extensifs qu'intensifs.

Adaptabilité à toute épreuve

«Si le marché ou le climat change, je peux m'adapter sans changer de race», déclare l'éleveur. L'année 2024 a été très humide et les vaches ont eu de quoi brouter, mais lors d'une année plus sèche les Salers s'adaptent bien et continuent d'allaiter leur veau même en déficit fourrager. Cette race valorise d'ailleurs aisément les fourrages grossiers. De plus, ses muqueuses pigmentées lui permettent d'être peu sensible aux coups de soleil et aux gerçures. En outre, la qualité de ses aplombs et la solidité de ses onglons la rendent particulièrement adaptée au pâturage des prairies de montagne et à la stabulation. Sa grande capacité d'adaptation lui permet d'être présente dans plus de 30 pays sur les cinq continents.

Les longues cornes caractéristiques de la Salers sont perçues par les éleveurs tantôt comme un danger et tantôt comme un atout. Pour Joan Studer, il n'y a plus de doutes: «À l'époque, c'était impensable pour moi d'élever des bêtes à cornes, et aujourd'hui c'est impensable d'avoir un troupeau sans.» Selon lui, les cornes représentent un atout commercial vis-à-vis des consommateurs et cadrent bien avec la pensée bio. De plus, le tempérament facile de la Salers lui permet de garder ses ornements. «Il suffit de passer un peu de temps



Malgré l'instinct de protection de la vache mère, la Salers a un tempérament facile et un bon contact avec l'humain s'il passe un peu de temps avec ses bêtes. *Photos: Emma Homère*

avec ses bêtes, notamment les jours qui suivent le vêlage et au moment du sevrage, et il est assez facile d'avoir des bêtes douces», résume le paysan.

La qualité de vie avant tout

On pourrait alors se demander pourquoi la Salers n'est pas plus répandue en Suisse. «Cela est très probablement dû à une méconnaissance de la race et surtout de ses grandes qualités», explique le paysan jurassien. La plupart des éleveurs de Salers en Suisse ont adopté cette race pour sa grande capacité à être autonome, notamment au moment des vêlages. En d'autres termes, pour avoir la meilleure qualité de vie possible.

«Si c'est pour battre des records de conformation, d'autres races sont plus performantes, en revanche si c'est pour conjuguer d'excellents résultats technico-économiques et la meilleure qualité de vie possible, je pense qu'il est difficile de faire mieux», confie le jurassien. Avec 96,1 pour cent de carcasses permettant d'obtenir un supplément de prix – T plus, H ou C dans le système de classification – et avec le deuxième rang des races allaitantes pour la qualité de couverture graisseuse, les résultats d'abattage de la Salers attestent que cette race est parfaitement adaptée au marché suisse.

Les animaux quittent l'exploitation finis ou en tant que remontes. Joan Studer commercialise la viande sous le label Weide Beef, mais aussi sous les labels Natura Beef Bio, Natura Veal et Swiss Prim Beef. Récemment, il essaye de produire du bœuf lourd pour avoir plus de liberté par rapport aux nombreuses exigences des différents labels pour les jeunes animaux. «En vente directe, la clientèle apprécie particulièrement la jutosité et le goût de notre viande», lance Joan Studer. Il poursuit: «Avec des vaches nourries avec l'herbe de la ferme,

une viande persillée et un rassissement de cinq semaines, nous mettons toutes les chances de notre côté pour garantir une viande savoureuse et nutritive.» Emma Homère

(i)

Portrait de la ferme de Mont-Lucelle

Méthode d'agriculture: Bourgeon depuis 2017

SAU: 80 ha dont 6 de forêt et 64 de pâturages

Cheptel: 70 vaches Salers et 5 vaches Hinterwald ou croisées plus les remontes, 50 cochons basques, 15 petits ruminants, 5 chevaux basques

Grandes cultures: 10 hectares de blé, d'épeautre et de méteil Commercialisation: Vente directe de viande de bœuf, de porc et d'agneau, de farines, d'eaux de vie et de confitures

Spécialité: Transformation fermière de jambon cru Pata Jura affiné entre 30 et 42 mois

Main-d'œuvre: Le couple de paysans Joana et Joan Studer et un employé à plein temps

www.lessaveurs.ch



Joan Studer chante les louanges de sa race fétiche: la Salers.

Que Dieu préserve la biodiversité

Ghezal Sabir étudie au FiBL si et comment les convictions spirituelles et religieuses influencent la pratique agricole et l'encouragement de la biodiversité.

La religion est chose privée. Selon la scientifique Ghezal Sabir, cela est tout aussi valable dans l'agriculture que dans les autres champs professionnels. Étudier la relation entre la conviction religieuse et la biodiversité n'est donc pas une tâche simple pour un projet de recherche (encadré). «Il a été beaucoup plus difficile qu'on pensait de trouver des agricultrices et des agriculteurs pour participer à l'étude», dit la doctorante au Département des systèmes agri-alimentaires du FiBL.

Pour l'étude, les agricultrices et agriculteurs participants ont été répartis sur la base de leurs affirmations entre catholiques, protestants, écospirituels et athées, et ils ont été interrogés dans les interviews sur leur pratique professionnelle en relation avec la biodiversité. Les

actions et décisions qui concernent la biodiversité sont-elles influencées par le système de valeurs du décideur? Et est-ce que les agricultrices et les agriculteurs en sont conscients? «Quelques-uns ont pu décrire leur rapport personnel entre l'encouragement de la biodiversité et leur croyance, d'autres y ont accordé moins de poids», explique Ghezal Sabir.

Est-ce que les croyances renforcent la biodiversité?

Les interviews sont encore en cours de dépouillement. Selon Ghezal Sabir, il est intéressant de voir que toutes les personnes interrogées, indépendamment de leur système de croyances, partagent les mêmes valeurs dites cibles ou finales



«L'effet des croyances sur l'encouragement de la biodiversitàé dépend des conditions-cadres.»

Ghezal Sabir

– par exemple l'amour, la beauté ou l'équité. Ces valeurs en parties abstraites ne semblent pas toujours influencer directement la motivation des agricultrices et des agriculteurs pour renforcer la biodiversité sur leur domaine.

Les valeurs dites instrumentales – c'est-à-dire des valeurs qui contribuent à atteindre un but ou à satisfaire des besoins – comme la capacité d'adaptation, la responsabilité ou la collaboration sont souvent importantes pour l'action réelle. Un paysan bio chrétien raconte ainsi comment il est devenu par conviction plus tolérant à l'égard des mauvaises herbes et a lutté moins énergiquement contre elles. Par crainte de l'opinion de ses collègues, il a cependant érigé autour de ses champs une sorte de pare-vue. Un autre agriculteur aimerait bien diminuer son cheptel bovin et extensifier son exploitation, mais il ne peut pas le faire à cause sa dépendance économique à l'égard de sa banque.

«La réponse à la question de savoir si le renforcment des croyances des agricultrices et des agricul-

> teurs peut être un levier pour améliorer la biodiversité sur leur propre ferme dépend

probablement fortement des conditions-cadres sociétales et entrepreneuriales», dit Ghezal Sabir. Il s'agit en fin de compte aussi d'élargir les marges de manœuvre des agricultrices et des agriculteurs en matière d'encouragement de la biodiversité. «La pression financière ou politique, l'opinion d'autrui et d'autres facteurs ont une grande influence sur la manière dont on peut mettre en œuvre des convictions personnelles», ajoute Ghezal Sabir.



Au FiBL, Ghezal Sabir étudie si des valeurs influencent l'encouragement de la biodiversité.

(i)

Une agriculture basée sur des valeurs

L'agriculture est dans le monde entier une des principales causes du changement d'utilisation des terres et des pertes de biodiversité - et en même temps le travail des agricultrices et agriculteurs permet de sauvegarder des paysages cultivés et des biotopes riches en espèces. Quels rôles certaines valeurs jouent-elles pour les prises de décisions du quotidien agricole et en rapport avec la biodiversité? Dans le cadre du projet de recherche Planet4B de l'UE, Ghezal Sabir étudie comment des valeurs personnelles marquent le comportement environnemental et les décisions des agricultrices et agriculteurs. Le but de l'étude est de recenser les pratiques et les attitudes des agricultrices et des agriculteurs à l'égard de la nature et de la biodiversité et d'identifier quels facteurs religieux, culturels ou sociétaux les influencent de manière décisive. Ghezal Sabir est musulmane, et elle trouve dans la réflexion sur les valeurs le plus souvent chrétiennes de la Suisse et de l'agriculture de nombreux points communs avec l'islam. Il est selon elle captivant de voir comment la Bible et le Coran s'expriment très semblablement au sujet de la Nature et de la Création.

www.fibl.org/projets > Rechercher: «35243» (DE)
www.fibl.org/podcast > FiBL Focus > «Gott bewahre –
was Spiritualität mit Biodiversität zu tun hat» (DE)

→ Ghezal Sabir, Département des systèmes agri-alimentaires, FiBL ghezal.sabir@fibl.org tél. 062 510 53 14

Photos: Familie Braun; Aline Dallo, FiBL; Linnéa Hauenstein, FiBL; Andreas Basler, FiBL; màd

Sélectionner des vaches dans sa propre ferme



Les fermes bio ont besoin de vaches dont la production et la morphologie sont adaptées aux conditions locales et qui peuvent fournir leur performance avec les fourrages de la ferme et en particulier les fourrages grossiers qu'elles trouvent en été au pâturage. Des méthodes alternatives de sélection permettent aux producteurs d'agir euxmêmes pour adapter leurs vaches à leurs conditions individuelles. La sélection de familles de vaches offre une telle possibilité: Dans leur propre ferme ou une autre, des lignées de vaches particulièrement adéquates sont choisies et leurs descendants mâles et femelles sont élevés. L'accouplement systématique de bêtes proches parentes de plusieurs lignées permet que les génotypes désirés se manifestent plus souvent chez les descendants. Les ancêtres communs doivent remonter à au moins trois générations pour éviter un taux de consanguinité trop élevé. Anet Spengler Neff, FiBL

Informations approfondies

On trouve en ligne plus de connaissances sur ce thème, entre autres la fiche technique du FiBL «Kuhfamilienzucht». Sa révision paraîtra aussi en français au début 2025.

- www.bioactualites.ch > Élevages > Bovins > Sélection
- shop.fibl.org > Art.-Nr. 1686 (DE)

Conseils Sélection bovine

→ anet.spengler@ fibl.org tél. 062 865 72 90



Fertilisation plus ciblée grâce à la séparation du lisier



La séparation du lisier consiste à séparer mécaniquement les composants solides et liquides du lisier, par exemple avec des presses à vis (voir photo). Il en sort deux engrais dotés de propriétés différentes: La majorité du phosphore,

du calcium, du magnésium et de la matière organique reste dans les particules solides, et la potasse et l'ammonium restent en majorité dans le lisier clair. Celui-ci ruisselle mieux et pénètre plus vite, et il convient très bien pour la fumure des herbages à cause de sa teneur en phosphore réduite et de la diminution du salissement des fourrages. L'action rapide de son azote le rend aussi intéressant pour la fumure de couverture des céréales ou du colza au printemps. La partie solide convient bien dans les terres ouvertes à cause de son action sur l'humus. Elle devrait être épandue et incorporée directement après la séparation afin d'éviter les pertes d'azote pendant le stockage. Elle peut aussi être utilisée comme litière. En plus de la cherté à l'achat, il faut tenir compte de la forte consommation d'énergie lors de la séparation. Bio Suisse autorise la séparation seulement sans séchage thermique. Aline Dallo, FiBL

Conseils Qualité du sol

→ raphael.charles@ fibl.org tél. 062 865 17 25



Renforcer les vignes par la prévention



Le changement climatique a aussi marqué ces dernières années le travail viticole. La vitalité des vignes dépend de leur environnement, et l'exposé du Professeur Peter Nick lors du dernier congrès de la viti-viniculture bio

a permis de comprendre comment les températures en hausse et le stress hydrique sont en rapport avec la propagation de la maladie fongique esca (voir photo). Son groupe de recherche de Karlsruhe a montré que le stress hydrique signifie la fin de l'idylle entre l'esca et la vigne. Le métabolisme de la vigne émet des substances de communication qui poussent le champignon à tuer son hôte - la vigne - pour assurer sa survie dans un environnement stressé. La première priorité est donc d'améliorer le mieux possible la vitalité de la vigne et d'agir préventivement, et cela dès la première intervention de la nouvelle saison, la

taille. Tailler sans causer de grandes blessures en laissant des chicots de deux à cinq centimètres diminue les portes d'entrée pour le champignon. Sans compter qu'une taille adaptée à la vigueur prévient un surmenage de la vigne. Linnéa Hauenstein, FiBL

Conseils Viticulture

→ david.marchand@ fibl.org tél. 062 865 04 49



Marché du lait bio romand:

Entre satisfaction et inquiétude

En Romandie, les producteurs de lait bio ne cachent pas leur appréhension quant au futur du secteur. Les acheteurs, quant à eux, sont globalement sur la retenue. Tour d'horizon et témoignages.

Actuellement, le marché suisse du lait bio est relativement calme et stable. Bio Suisse constate toutefois une baisse de la production à l'échelle nationale depuis 2022, année qui correspond à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive sur l'alimentation des ruminants. Cette dernière a en effet entraîné le retrait du marché de plusieurs productrices et producteurs. Mais cette nouvelle donne n'explique cependant pas l'entièreté du phénomène. «Entre 30 et 40 pour cent d'entre eux partent à la retraite ces prochaines années et la relève n'est pas toujours assurée», explique Kurt Zimmermann, directeur de l'organisation du lait bio Progana, qui gère l'offre et la demande dans toute la Suisse romande. En outre, les coûts logistiques élevés, notamment dans les régions reculées ou lorsque seuls quelques producteurs y sont encore en activité, peuvent rendre l'activité non rentable pour certains et en diminuer l'attrait.

Selon Bio Suisse, les nouvelles inscriptions pour la production de lait bio ont atteint un plancher en 2024. «Le Bourgeon doit donc rester attractif en ce qui concerne le prix du lait – qui a d'ailleurs augmenté de 3 centimes en juillet de cette année pour atteindre 94,5 centimes par kilo», souligne Jasmin Huser. La product manager Lait de Bio Suisse craint à moyen terme un déséquilibre au sein du marché, car la demande continue d'évoluer positivement. De son côté, Kurt Zimmermann, qui représente les intérêts des producteurs bio en Suisse romande et dans une partie de l'Oberland bernois, regrette parfois le manque de coordination entre Bio Suisse et les transformateurs de Suisse romande. «Si une augmentation de prix est décidée à Bâle, elle doit se faire en concertation avec tous les acteurs si nous voulons continuer à entretenir des relations saines et fructueuses», prévient-il. Jasmin Huser précise à ce sujet: «Les prix ne sont pas (faits à Bâle), mais négociés entre les producteurs et les acheteurs, comme le prévoit la loi». La demande d'augmentation de prix elle-même a été décidée par les représentants des producteurs dans le cadre de la Table ronde du lait bio, où les producteurs de lait bio de Progana étaient d'ailleurs aussi représentés.

Le marché laitier romand a du potentiel

«Pour gagner de nouveaux producteurs et productrices de lait adhérents au Bourgeon, les organisations laitières bio de Suisse alémanique, tout comme les producteurs de lait de Suisse centrale, lancent des offensives au niveau régional», explique Jasmin Huser. «Mais la situation générale du marché est différente en Suisse romande car la demande est plus faible que dans le reste de la Suisse», ajoute-t-elle. Alain Gisiger, producteur de St-Triphon VD et représentant de Progana

dans le Groupe spécialisé Lait de Bio Suisse, déclare à ce sujet: «Il serait faux de supposer que le bio est moins apprécié des consommateurs en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et que le marché du lait bio y est moins porteur.» S'il reconnaît que les acheteurs sont ouverts au dialogue et s'efforcent d'obtenir un prix stable pour les producteurs, il regrette que le secteur du lait bio ne soit pas davantage considéré comme une source d'opportunités commerciales: «Il y a un marché à exploiter et une réelle possibilité de commercialiser de gros volumes avec de meilleures marges.»

Parallèlement, Alain Gisiger souligne la qualité du dialogue entre les différents partenaires. «Le système fonctionne: Ces dernières années, nous avons réussi à maintenir un prix du lait bio relativement stable, et cela malgré les crises provoquées par le franc fort, le covid et la guerre en Ukraine, c'est une gageure! Il suffit de regarder la chute du marché bio chez nos voisins français ou allemands.»

Les acheteurs ne suivent pas la hausse des prix

Du côté des acheteurs romands, la prudence est de mise, tant en ce qui concerne les perspectives du marché que l'augmentation des prix à la production décidée en juillet. En raison de la faible demande pour le lait bio en Suisse romande, le groupe



Comme la plupart des transformateurs de lait bio de Suisse romande, l'Inter la production, car le Gruyère AOP bio est déjà plus cher de 6 francs par kilo

Laiteries Réunies Genève (LRG), par exemple, ne prévoit pas de nouvelles augmentations. Au sein de l'entreprise, on estime que «les produits laitiers bio sont considérés comme un luxe par les consommateurs.»

Jean-Louis Sottas, président de la laiterie Milco, constate pour sa part que la demande en produits laitiers bio diminue. «Dans ce contexte, un ajustement des prix à la hausse aurait un impact direct sur les habitudes d'achat des consommateurs et donc sur les volumes commercialisés», dit-il. Selon lui, le segment bio est arrivé à saturation et la conquête de nouveaux consommateurs sera plus lente que par le passé.

Elsa, qui appartient à Migros, estime que le marché est «calme». L'entreprise ne souhaite toutefois pas prendre position sur les prix. La société de transformation du lait Cremo en dit encore moins: Elle n'a tout simplement répondu à aucune des questions posées par le «Bioactualités».

Selon Philippe Bardet, directeur de l'Interprofession du Gruyère, le prix en magasin du Gruyère AOP Bio, avec 6 francs de plus par kilo de fromage par rapport au Gruyère AOP conventionnel, se situe à la limite supérieure. «Le Gruyère est un produit naturel, une marque à forte notoriété en laquelle les consommateurs ont une confiance totale. D'un point de vue de marketing, il est difficile de le différencier du bio», souligne le Fribourgeois. Une augmentation du prix à la production du lait de gruyère bio représente à ses yeux un risque important.

Compréhension et revendications des producteurs

Le producteur de lait de gruyère Antoine El Hayek de Cernier NE, qui représente les producteurs de lait de fromagerie

profession du Gruyère est sceptique quant à une augmentation des prix à que le conventionnel. *Photo: erix2005 / Depositphotos*

au sein de la commission du lait de Progana, déclare: «On a craint pendant longtemps que le gruyère bio «vole» des parts de marché au gruyère conventionnel, mais ça n'a pas été le cas.» Et d'ajouter: «Nous avons subi des restrictions pendant deux ans après le covid mais le prix n'a pas changé, ce qui est remarquable.» Outre la transparence et le fonctionnement équitable de la filière Gruyère AOP, le Neuchâtelois observe aussi une acceptation progressive du bio au sein de l'Interprofession.

Les autres membres de la commission du lait de Progana sont également unanimes: Ils comprennent les arguments de leurs acheteurs avec lesquels ils entretiennent, somme toute, une relation de confiance. «Milco se bat tout comme nous contre ceux qui veulent réaliser des marges toujours plus élevées», explique Jean-Marc Currat, qui représente les producteurs qui fournissent la laiterie fribourgeoise. «Ce sont les grands distributeurs qui font la loi sur les marchés!» Mais les membres de la commission estiment aussi que le prix actuel ne compense pas les pertes de revenus causées par la nouvelle directive Bourgeon sur l'alimentation des ruminants. De plus, les fermes bio qui fournissent Milco ont vu leur prix du lait baisser de 10 pour cent au cours des deux dernières années. «Le prix moyen est de 83 à 84 centimes par kilo», précise Jean-Marc Currat. «La faute revient à l'effondrement du marché bio allemand, sur lequel Milco réalisait une grande partie de son chiffre d'affaires.» Il comprend le découragement de certains de ses collègues qui ne livrent plus de lait. «La réalité rattrape les convictions», conclut-il.

À Palézieux VD, Rémy Bichovsky, qui fournit du lait bio aux LRG et représente ses producteurs au sein de Progana, estime qu'une augmentation de 5 centimes par kilo de lait bio est nécessaire pour rentrer dans ses frais. Et ce, même s'il est conscient que le prix a déjà augmenté au cours des deux dernières années. Antoine El Hayek abonde en son sens et s'inquiète des directives toujours plus restrictives pour la production de lait Bourgeon. «Les nouvelles règles d'affouragement pour les ruminants nous donnent parfois l'impression de sous-alimenter notre bétail et nous empêchent de remplir nos contingents de production», regrette le Neuchâtelois. «En tant que producteur, on a vraiment peur que les directives deviennent encore plus strictes et influencent encore plus nos revenus.» Claire Berbain et Emma Homère

(i)

Des structures régionales différentes

En Suisse alémanique, les producteurs de lait bio se sont organisés en fonction des acheteurs ou des transformateurs pour défendre leurs intérêts, comme c'est le cas par exemple des regroupements Mooh/Suisse Biomilch ou Emmi-Biedermann. En Suisse romande, cinq producteurs représentent chacun des cinq transformateurs actifs dans la région (entre autres Cremo, Elsa, Milco) au sein de la commission du lait de Progana, qui fait office d'interlocuteur. Les discussions et les négociations liées au secteur du lait bio sont menées par Kurt Zimmerman, le directeur de Progana. *emh*

Il faut davantage de plantons



Les calibres changent pour la saison prochaine sur demande des clients. Cela fera augmenter les coûts de production. Photo: Tobias Gelencsér, FiBL

Pommes de terre

La production de plantons de pommes de terre a été cette année aussi difficile que celle des pommes de terre de consommation. Les rendements sont donc petits. Il faut une autorisation exceptionnelle du Service des semences du FiBL pour pouvoir utiliser des plantons conventionnels. Vu que les calibres sont modifiés pour la prochaine saison, il faudra en partie plus de plantons, ce qui provoquera une augmentation des coûts pour les productrices et producteurs de pommes de terre. Ces coûts supplémentaires seront pris en compte dans les négociations des fourchettes de prix des pommes de terre de consommation et pour les prix fixes des pommes de terre d'industrie de la saison 2025. Ilona Stoffel, Bio Suisse

Fruits à pépins de table

Les prix de référence pour la production de fruits à pépins ont été négociés début novembre par le Centre de produit Fruits à pépins bio. Ils restent les mêmes pour les pommes et les poires. Malgré les grandes quantités entreposées, la branche veut des prix stables, ce que les représentants de la production, du commerce intermédiaire

et du commerce de détail soutiennent. Il y avait le 31 octobre 2024 7358 t de pommes bio et 1338 t de poires bio en stock – environ 2200 t de pommes et 800 t de poires de plus qu'en octobre de l'année passée, ce qui représente un nouveau record.

La production a aussi été difficile cette année à cause de l'humidité et de la forte pression des maladies. Malgré ces difficultés, on table actuellement sur une récolte de bonne qualité bien que certaines variétés aient été plus fortement attaquées par la tavelure. Sabine Haller, Bio Suisse

Lait et beurre

La Table ronde du lait bio s'est déroulée fin octobre. Bio Suisse a parlé de l'évolution du marché du lait bio, qui sera de son point de vue stable en 2025 sur les plans de la production, de la mise en valeur et des prix aux producteurs. L'évolution à moyen terme montre cependant du côté de l'offre un sous-approvisionnement qui est du au recul du nombre de fermes laitières bio et au petit nombre de fermes laitières qui passent au Bourgeon. Cela mène selon les régions à une plus forte recherche de fermes laitières bio. La demande de produits laitiers bio restera

aussi constante en 2025. Seule la catégorie du fromage bio est en recul à cause de la sensibilité au prix des consommatrices et des consommateurs.

En plus de la situation actuelle du marché. Bio Suisse a aussi parlé du stock de beurre bio qui a augmenté depuis juillet malgré une mise en valeur comparable à celle de l'année passée. Il y a en arrière-plan l'augmentation de 7,4 % du prix à la consommation et la diminution des ventes de beurre bio de 12,2 % qu'elle entraîne (données d'août 2024). Le prix du beurre conventionnel est quant à lui resté stable, ce qui a fait augmenter la différence entre le beurre bio et conventionnel à plus de 5.- Fr./kg (données d'août 2024). Si l'écoulement et la mise en valeur continuent d'évoluer de la même manière, à la fin de l'année le stock de beurre dépassera probablement d'environ 140 t celui de l'année passée. Jasmin Huser, Bio Suisse

Toutes les infos marchés

Prix de référence aux producteurs et franco commerce, recommandations de prix pour la vente directe, surveillance du prix du lait et autres infos:

www.bioactualites.ch > Marché

Des Jurassiens gagnent le Grand Prix

Dans la Coopérative agricole de Courtételle, des exploitations bio, IP-Suisse et PER se partagent une trieuse et travaillent côte-à-côte. Bio Suisse salue le concept.

Bio Suisse a décerné son Grand Prix Bio Suisse dans le canton du Jura, qui favorise depuis des années sa très active scène bio avec un Plan d'Action Bio. C'est consciemment que la Fédération distingue cette année un projet dans lequel les fermes bio ne s'isolent pas mais qui, comme si ça allait de soi, collaborent avec des exploitations IP-Suisse et PER (prestations écologiques requises). C'est le cas dans la Coopérative agricole de Courtételle, qui existe depuis 1915 et compte aujourd'hui 90 membres dont 30 sont des fermes Bourgeon. Celles-ci ont participé de manière décisive à la réorientation qui a débouché en 2020 sur la sortie du Groupe Fenaco-Landi, notamment à cause de l'électronique bon marché des magasins Landi que les Jurassiens appréciaient toujours moins.

Les responsables de Courtételle savaient que leur chance se trouvait dans la différence. Ils ont donc acheté pour 150 000 francs une machine qui trie et emballe maintenant les récoltes de 40 cultures spéciales qui vont des lentilles à la caméline en passant par le millet et le chia. Plus de 80 fermes bio utilisent actuellement ce service, dont des non-membres et d'autres qui sont situées dans les cantons de Fribourg, Soleure et Bâle-Campagne. Même la coopérative Biofarm, avec laquelle il y a une bonne et étroite collaboration, fait trier à Courtételle entre autres certains haricots. Ce sont quand même avant tout des producteurs des environs qui livrent leurs récoltes. Comme le paysan bio et président de la coopérative Bertrand Wüthrich, qui cultive déjà depuis quelques années des lentilles vertes et d'autres spécialités et les distribue sous l'appellation «Domaine de Sur-Chaux». Avant ça il devait aller dans le canton de Vaud avec ses lentilles, maintenant elles sont transformées là où il habite.

Quelque 150 tonnes de cultures spéciales ont dernièrement été triées. Les quelque 2000 tonnes de céréales et d'oléagineux «habituels» (un tiers chacun pour le bio, IP-Suisse et PER) sont commercialisées en partenariat avec divers acheteurs dont Fenaco.

Investissement dans une décortiqueuse

La présidente du Jury Madeleine Kaufmann a justifié le choix du jury lors du point de presse sur place. Son allocution a mentionné: plus de diversité et de résilience; renforcement de la création de valeur du champ à l'assiette; le magasin coopératif «Épicerie Kilomètre Zéro» qui propose les spécialités régionales comme les lentilles, la Damassine AOP (eau-de-vie de prunes avec appellation d'origine protégée) ou des pâtes aux œufs de la ferme, mais aussi des farines en sacs de 5 kilos, et enfin l'apprentissage mutuel entre fermes bio, IP-Suisse et PER qui est pratiqué dans la coopérative.

Le président de Bio Suisse Urs Brändli et le directeur de Bio Suisse Balz Strasser étaient aussi venus dans le Jura pour féliciter les lauréats. Ignace Berret, le directeur de la coopérative, s'est montré touché par le prix. La surface de vente du magasin sera doublée prochainement. Et le montant du Grand Prix Bio Suisse, 10 000 francs, sera investi dans une machine qui pourra décortiquer entre autres de l'épeautre et du tournesol. Daniel Salzmann, du «Schweizer Bauer» (30. 10. 2024)



Ignace Berret, directeur (à gauche), et Bertrand Wüthrich, président de la coopérative agricole de Courtételle.



La trieuse permet à la coopérative de s'occuper des récoltes de 40 cultures spéciales. *Photos: Jakob Ineichen / Bio Suisse*

 (\mathbf{i})

Le Grand Prix Bio Suisse 2024

Cette année, dix projets ont concouru pour le Grand Prix Bio Suisse. La lauréate de ce prix d'encouragement doté de 10 000 francs est la coopérative agricole de Courtételle dans le Jura (article principal). Son projet «Graines de Pays: du champ à l'assiette» relie durabilité, innovation et économie locale. Lors de la remise du prix fin octobre sur place, la présidente du jury Madeleine Kaufmann a complimenté: «La coopérative a développé une approche innovante qui redéfinit l'ensemble de la chaîne de création de valeur du champ au magasin et met en œuvre le principe des circuits courts de manière impressionnante.» Une autre particularité est la collaboration modèle entre des fermes bio, IP-Suisse et PER. Le Grand Prix Bio Suisse a été décerné cette année pour la $18^{\rm ème}$ fois. schu

www.bio-suisse.ch > Vivre Bio Suisse > Grand Prix

Un nouveau au GS Lait

À partir du 1er janvier 2025, Daniel Studer siègera au Groupe spécialisé (GS) Lait de Bio Suisse. Cet agriculteur de 57 ans est le président de l'Association Suisse Biomilch (coopérative Mooh). Il gère avec son fils à Damphreux-Lugnez JU une ferme bio de 85 hectares avec 80 vaches Montbéliarde, 4000 poules pondeuses et des grandes cultures. Il remplace Markus Bachofner, qui quitte le groupe spécialisé. schu



Daniel Studer

Un porte-voix apprécié

Dans le secteur agricole et alimentaire, le porte-parole de Bio Suisse David Herrmann fait partie des meilleurs de son domaine. Dans le classement de cette année du magazine «Schweizer Journalist:in», il se trouve à la 4ème place de la catégorie «Top 5 Nahrungsmittel». Seules les porte-parole d'Emmi, Nestlé et Zweifel le précèdent, mais il y a encore de la place vers le haut dans le classement global: Il y est au 140ème rang sur 193. schu



David Herrmann

L'OM PL est en ligne

Un peu plus d'une année s'est écoulée depuis que l'Assemblée des délégués de Bio Suisse a accepté officiellement les preneurs de licences comme 33ème organisation membre de la Fédération. L'organisation membre des preneurs de licences (OM PL) a depuis peu son propre site internet. Il donne un bref aperçu de l'actuel comité et des principales tâches de l'association. L'OM PL se perçoit entre autres comme interface entre différents acteurs du bio et comme bâtisseuse de ponts entre les productrices et producteurs d'un côté et les consommatrices et consommateurs de l'autre. Les entreprises agroalimentaires et commerciales qui ont des questions ou qui aimeraient s'affilier à l'OM PL y trouvent un formulaire et des contacts correspondants. schu

www.biolizenznehmende.ch/francais

Bio Suisse aura une codirection depuis mars 2025

Dans le but de renforcer la Fédération pour l'avenir, le Comité a décidé d'introduire une codirection à la tête du secrétariat de Bio Suisse. Cela s'est fait sur demande de Balz Strasser, qui occupait seul la Direction depuis son arrivée en 2018. Il partagera cette fonction avec Rolf Bernhard depuis le 1er mars 2025. «Balz a bien réussi à développer notre Fédération avec une belle habileté et beaucoup de passion», félicite le Président du Comité Urs Brändli. «Le fait qu'il reste à Bio Suisse et qu'en même temps une nouvelle force apporte des

idées neuves et encore plus d'efficacité est source d'une double joie.»

Rolf Bernhard est agriculteur de profession. Il connaît les besoins des paysannes et paysans suisses. Il a travaillé pendant 19 ans à la Migros, dernièrement comme Responsable de l'agronomie et des systèmes de production. Il est en outre membre du Conseil de fondation du FiBL. Il est marié, a deux enfants et vit dans sa ferme bio. schu

www.bio-suisse.ch > Notre association > Médias > Communiqués (31.10.24)



Balz Strasser va prochainement partager la Direction de Bio Suisse avec Rolf Bernhard.



Pas de magouilles pour le sexe.

Sperme sexé: contrôles

Selon le chapitre 4.3 «Sélection» du Cahier des charges de Bio Suisse, les fermes Bourgeon ne peuvent pas utiliser du sperme sexé. L'Assemblée des délégués a déjà refusé deux fois - en 2014 et en 2020 – des demandes de supprimer cette interdiction. Pour prévenir les abus possibles, le contrôle de l'utilisation de doses de sperme pour l'insémination artificielle va être renforcé. Il faudra en effet présenter lors du contrôle bio annuel non seulement l'autocollant sur la carte d'insémination mais aussi la quittance du fournisseur de doses de sperme. Cette obligation de preuve supplémentaire permet aux contrôleuses et contrôleurs de constater clairement si du sperme sexé a été utilisé ou pas. Bio Suisse veut garantir de cette manière que toutes les fermes Bourgeon ont les mêmes conditions. Beatrice Scheurer, Bio Suisse

Ce sont les délégués qui décident

Les motions minutes restent possibles, les prix fixes pour les légumes sont interdits et les apiculteurs mieux intégrés.

«Notre Assemblée des délégués d'aujourd'hui ne sera pas aussi condensée que notre nouvelle campagne publicitaire», a expliqué le Président de Bio Suisse Urs Brändli au début de l'Assemblée des délégués (AD) du 13 novembre 2024. Le programme était dense au théâtre municipal d'Olten: Après une matinée pleine de points statutaires et de motions, il y a eu l'après-midi la discussion et le vote à huis clos sur la Stratégie 2025+ de Bio Suisse (voir encadré).

Comme d'habitude en automne, les délégués ont adopté le budget et la planification annuelle pour l'année à venir. Bio Suisse sera imposable à partir du 1er janvier 2025, ce qui nécessite des modifications dans le budget. Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour la nouvelle stratégie, la numérisation et un projet pilote de renforcement de l'agriculture biologique en Romandie (Antenne romande). Le Comité et la Direction attendent des recettes stables de 26 millions de francs. Il est prévu de dissoudre des réserves de fluctuation pour un montant de 200 000 francs afin d'arriver à un résultat équilibré avec une petit bénéfice de 1400 francs. Avant le vote sur le budget, Romain Beuret, de Bio Jura, a exprimé des réserves au sujet de l'augmentation de la pression sur les prix. Il a proposé d'augmenter le budget du marketing de 10 pour cent et les moyens spécifiquement affectés de 30 pour cent afin d'augmenter la visibilité du Bourgeon. Balz Strasser, le directeur de Bio Suisse, a montré de la compréhension mais a souligné que cela provoquerait des coupes dans d'autres secteurs. Les délégués ont suivi le Comité et ont refusé la motion.

Des motions de dernière minute, qui sont comme celle-ci déposées pendant l'assemblée, représentent pour l'AD un défi récurrent. C'était bien sûr une coïncidence, mais, pour prévenir ce genre de situations, Bio Bern avait proposé avant l'AD d'introduire un délai de dépôt de 10 jours pour les contre-motions ou les motions complémentaires. Le Comité a exprimé des craintes que cette règle pourrait limiter la spontanéité de l'Assemblée et empêcher de trouver des compromis lors des AD. Le fait que les délégués apprécient beaucoup les discussions s'est reflété dans le résultat clair du vote: La motion a été refusée à une nette majorité.

Équité pour les maraîchers et les apiculteurs

L'AD devait aussi voter une modification des directives qui concernent le Code de conduite pour des relations commerciales équitables. Milo Stöcklin a dit que le Comité observait depuis des années de grandes difficultés dans la formation des prix pour les légumes. Il s'est avéré que différents partenaires commerciaux n'appliquent pas les prix de référence et conviennent des prix fixes de longue durée. Il proposait que, pour garantir une formation équitable des prix, les prix fixes de longue durée pour les légumes frais et de garde soient interdits et que cela figure dans le Code de conduite. Des sanctions sont prévues en cas d'infractions. Les délégués ont accepté la motion.

Pour renforcer l'intégration des apicultrices et apiculteurs sans terres dans la Fédération et pour leur donner plus de possibilités de participation, ils obtiendront à l'avenir un contrat de producteur et paieront une cotisation de 100 francs. L'affiliation à une organisation membre (OM) devait être facultative, mais Biovalais a exigé dans une contre-motion que l'affiliation à une OM soit obligatoire et que la cotisation soit



Des votes passionnants lors de l'AD à Olten. Photo: Katrin Erfurt

partagée pour que 50 francs soient versés à l'OM. L'argument de Biovalais était le suivant: «Nous fournissons du travail pour les apiculteurs et nous favorisons les contacts avec les paysans bio – cela devrait être rémunéré». La majorité des délégués a accepté la contre-motion. *Katrin Erfurt*

(i)

Discussion sur le projet de stratégie

La stratégie de Bio Suisse «Avanti 2025» sera échue à la fin de l'année prochaine. Le groupe stratégique, qui comprend des membres du Comité, de la direction et du secrétariat et qui est soutenu par des experts externes, a présenté aux délégués l'état actuel de la Stratégie 2025+ et a mis en débat l'orientation jusqu'en 2040. Après une intense discussion, les délégués ont adopté à une grande majorité l'orientation proposée et ont donc posé la base pour les objectifs stratégiques de 2026 à 2030. Ils seront développés ces prochains mois et présentés pour adoption à l'AD du printemps 2025. «Réfléchir de cette manière à l'avenir procure du plaisir», a déclaré Urs Brändli en clôturant l'assemblée.

Le procès-verbal de l'AD sera prochainement en ligne:

- www.bio-suisse.ch > Notre association > Fédération interne > Assemblée des délégués
- → Gestion de la Fédération Bio Suisse verband@bio-suisse.ch tél. 061 204 66 66



Publications sur le DOC

L'essai DOC, qui compare depuis 45 ans l'agriculture biologique et conventionnelle, a été au centre du numéro 8/24 du «Bioactualités». Les principaux résultats ont maintenant été résumés dans différents formats de publications. tre

- shop.fibl.org
- \rightarrow Dossier (52 pages): N° art. 1261
- → Faits et chiffres (8 Pages): N° art. 1793
- → Présentation Powerpoint: N° art. 1782

Listes variétales

Le FiBL a actualisé la liste variétale pour les céréales et celles pour les légumes et les plantes aromatiques et ornementales. Des actualisations pour toutes les autres grandes cultures suivront d'ici le tournant de l'année. Pour quelques cultures, les variétés recommandées peuvent aussi être trouvées en utilisant la nouvelle recherche numérique. tre

recherche-varietes.bioactualites.ch

Formation en biodiversité

Pour promouvoir efficacement la biodiversité en zone agricole, les agriculteurs et agricultrices ont besoin de savoir quelle mesure appliquer sur quelle surface en fonction du potentiel et des espèces présentes. Ces connaissances étant rarement enseignées dans la formation de base, ils doivent pouvoir y accéder par d'autres canaux comme le conseil personnalisé. Depuis 2023, une formation pilote permet d'acquérir les connaissances et compétences en la matière. Le prochain cycle en Suisse romande débutera le 6 mars 2025. Les personnes intéressées par un conseil dans le cadre de la formation 2025 peuvent s'adresser à Véronique Chevillat. tre

agridea.abacuscity.ch > Cours > Environnement > Formation de conseiller-ère...

→ veronique.chevillat@fibl.org



Le conseil personnel a fait ses preuves pour améliorer la biodiversité dans l'agriculture.

Abattage à la ferme

Il y a de grands besoins d'informations pratiques au sujet de la mise à mort à la ferme. Le FiBL a donc démarré cet été un projet centré sur la vulgarisation et le réseautage sur ce thème. Le but est d'apprendre mutuellement et d'échanger les uns avec les autres; il est prévu entre autres une rencontre de mise en réseau. Une nouvelle newsletter tient tous les intéressés au courant. La newsletter paraît environ tous les deux mois et peut être commandée sur bioactualites.ch sur la page du réseau Mise à mort à la ferme. tre

www.bioactualites.ch > Élevages > Abattage > Réseau Mise à mort à la...

Nouvelle vidéo

Dans la culture en bande, les champs sont divisés en bandes pour diminuer les attaques de ravageurs et favoriser les auxiliaires. Agroscope et le FiBL testent avec des agriculteurs de différentes régions de Suisse ce système agricole avec des cultures qui sont difficiles en agriculture biologique. Dans la vidéo «Streifenanbau», ils partagent leurs expériences de la première année de l'essai. Christian Pfister, FiBL

films.bioactualites.ch (DE avec sous-titres en FR)

Podcast FiBL Focus

Initiatives populaires - sont-elles plutôt utiles ou dommageables? Martin Bossard, l'ancien responsables des affaires politiques de Bio Suisse, Christoph Dietler, militant et copropriétaire de Pluswert, et Sabine Reinecke du FiBL, en discutent dans «Volksinitiativen». Dans «Anders essen dank Kunst und Wissenschaft», Mirjam Schleiffer du FiBL et Christin Glauser du Kunstkollektiv UVO se demandent si la recherche et l'art peuvent se compléter. «Die Macht des Einkaufskorbs» est un enregistrement de la réunion «Foodtalk» qui avait été organisée par l'Ernährungsforum Basel pour débattre entre autres des véritables coûts de la production des denrées alimentaires, tre

www.fibl.org/podcast > FiBL Focus (DE)

Carnet noir: Jean-Luc Tschabold n'est plus

Notre ancien collègue Jean-Luc Tschabold, l'un des précurseurs du FiBL



Arboriculteur passionné, Jean-Luc Tschabold est décédé le 3 décembre 2024.

Suisse romande, nous a quittés le 3 décembre 2024.

Jean-Luc excellait dans l'arboriculture biologique, son domaine de prédilection, et il a grandement contribué à son développement en Romandie. Il a travaillé sur tous les points sensibles de cette production et a contribué à de nombreuses améliorations techniques. Jean-Luc s'est également intéressé de près à la permaculture et à l'agroforesterie: Il a entre autres collaboré à la mise en place du projet pionnier «BioDiVerger» sur le site de Marcelin VD, qui est devenu un site de recherche et d'expérimentation très reconnu.

Nous garderons de lui l'image d'un compagnon de route généreux, toujours de bonne humeur et plein d'entrain, d'humour et de finesse. Véronique Chevillat, FiBL

«Le microplastique est un problème»

La retraite après 32 ans au FiBL: une rétrospective avec Bernhard Speiser sur le travail pour la Liste des intrants.

Vous êtes venu au FiBL en 1992 directement après vos études de biologie. J'ai entendu que, au laboratoire, ça puait de manière insupportable. Qu'est-ce qui se passait? Mon premier projet au FiBL était la lutte contre les limaces, et les limaces mortes puent de manière très désagréable. Nous cherchions alors à développer un produit. Mais une fois que les nématodes antilimaces et les granulés à base de phosphate de fer ont été développés, la solution du problème des limaces était à portée de main. Nous avons alors arrêté nos propres travaux de développement et nous nous sommes engagés pour que ces matières actives soient autorisées en agriculture biologique. Cela a été mes premières expériences dans le testage et l'homologation de nouvelles matières actives pour le bio.

Gela vous a finalement mené à la Liste des intrants. Comment était la situation à ce moment-là?

Jusque dans les années 1990, les fermes biologiques suisses étaient contrôlées par le FiBL. Lors de la visite annuelle des fermes, les contrôleurs décidaient sur place si les produits utilisés étaient biocompatibles. Pour que cette vérification soit plus efficiente et plus professionnelle, elle a été transférée au FiBL à partir de 1996. Une équipe centrale vérifiait les produits et éditait une liste qui était envoyée à tous les producteurs de Bio Suisse. Je suis entré dans cette équipe en l'an 2000.

La Liste s'est depuis lors fortement développée.

Nous avions alors peut-être une douzaine de nouveaux produits à évaluer par année. Il y en a ensuite vite eu davantage et nous avons continuellement dû améliorer notre organisation. Au début nous vérifions les nouveaux produits en automne et après nous actualisions la liste, maintenant cela nous occupe toute l'année. Au début c'était un cahier imprimé qui était envoyé aux agricultrices et agriculteurs. Plus tard nous avons mis la liste comme PDF sur Internet et, depuis quelques années, aussi comme recherche en ligne. Il était dès le début important que Bio Suisse soutienne la liste, la déclare obligatoire et la cofinance. Cette liste est toujours gratuite pour les paysannes et les paysans, nous l'avons toujours voulu ainsi.

Vérifier la biocompatibilité évoque un travail administratif plutôt sec.

On me pose toujours cette question... mais non! Nous sommes en première ligne quand il s'agit de poursuivre le développement de l'agriculture biologique. Les firmes nous informent de leurs nouveautés, nous discutons avec les fédérations bio de la pertinence des nouveaux procédés et produits, et nous sommes en contact avec l'Office fédéral de l'agriculture et la Commission européenne pour le développement des ordonnances bio. C'est pour moi l'aspect le plus important de notre travail: L'agriculture biologique doit continuer de se développer et d'utiliser des méthodes modernes, mais le mouvement bio doit piloter ce processus et pas le laisser à l'industrie. Il y a



Des essais sur les limaces aux produits phytosanitaires: Bernhard Speiser travaille au FiBL depuis 32 ans.

chaque année de nouveaux développements passionnants. On les trouve à la page 3 de la Liste des intrants.

Pouvez-vous en citer un exemple?

Il y a quelques temps, une grande coopérative agricole nous a demandé si le désherbage électrique est biocompatible. Nos recherches ont montré qu'il ne correspond actuellement pas au Cahier des charges de Bio Suisse. Nous avons remarqué en même temps que ce type de méthodes physiques est porteur d'avenir et que nous souhaitons dans cette perspective que les directives soient plus ouvertes. Nous avons lancé la discussion par une prise de position. Ce n'est cependant pas nous qui décidons, c'est l'affaire de Bio Suisse.

Y a-t-il d'autres tendances passionnantes?

Je pars de l'idée qu'il y a encore beaucoup de choses à découvrir dans le domaine des procédés physiques. La combinaison de l'électronique, de la reconnaissance d'images par des intelligences artificielles et la robotique promet de nombreuses nouvelles possibilités. Mon espoir est que de tels procédés remplacent à long terme une bonne partie de l'utilisation des produits phytosanitaires classiques. Du côté négatif, nous devrons nous occuper encore plus des microplastiques et d'autres substances indésirables, c'est un thème très vaste. En tant que société, nous devons éviter le plus possible de telles immissions dans l'environnement, et l'agriculture biologique devrait marcher devant en donnant le bon exemple. Pour le compost et les digestats, nous vérifions depuis quelques années les teneurs de ce qu'on appelle les corps étrangers, et cette année nous nous sommes occupés intensivement des films de mulching biodégradables. Il est bien possible que nous vérifierons à l'avenir pour d'autres matériaux s'ils polluent l'environnement avec des microplastiques. Je pense par exemple au plastique pour les balles d'ensilage.

Interview: Jeremias Lütold



Agenda

La liste complète des événements se trouve sur agenda.bioactualites.ch Prière de vous informer en ligne sur les modifications à court terme pour les cours. Nous publions aussi volontiers vos dates. Renseignements à la fin de l'agenda en ligne et au secrétariat des cours: cours@fibl.org

Viticulture

FiBL Congrès suisse de viti-viniculture biologique

Présentation des derniers développements en viticulture et œnologie bio. Échange d'expériences entre vigneronnes et vignerons de toute la Suisse.

Date et lieu ME 12 mars 2025

Sion VS

Organisation

David Marchand, FiBL david.marchand@fibl.org

Informations, inscription Secrétariat des cours FiBL cours@fibl.org agenda.bioactualites.ch

Promouvoir la flore ségétale

Au côté des coquelicots et bleuets se cachent des perles discrètes, pieds d'alouette ou peignes de Vénus, aujourd'hui menacées d'extinction, qui se plaisent particulièrement dans les champs de céréales bio. Apprenez à reconnaître certaines de ces

publicite@bioactualites.ch

www.bioactualites.ch > Actualités >

Magazine > Annonces > Données média

Conditions:

espèces, à les promouvoir et à annoncer vos mesures dans les programmes correspondants.

Date et lieu

LU 30 juin 2025, 9-16 h Lieu à confirmer, VD

Organisation

Véronique Chevillat, FiBL veronique.chevillat@fibl.org

Informations, inscription Secrétariat des cours FiBL cours@fibl.org

agenda.bioactualites.ch

Production végétale

Forum arbo bio romand

Journée d'informations et d'échanges entre productrices et producteurs de fruits de Suisse romande. Divers sujets techniques axés sur l'arboriculture biologique seront abordés.

Date et lieu

MA 11 février 2025. 9-16 h Châteauneuf-Conthey VS

Organisation

Petites annonces

biomondo

Envoyez votre annonce gratuite d'au max. 400 signes à

Trouver et poster davantage d'annonces gratuites sur

Biomondo, la place de marché en ligne de l'agriculture

Flore Araldi, FiBL flore.araldi@fibl.org

Informations, inscription

Secrétariat des cours FiBL cours@fibl.org agenda.bioactualites.ch

Grandes cultures

La recherche, la vulgarisation et la pratique présentent un éventail

de sujets d'actualité en lien avec la technique et l'économie pour le secteur des grandes cultures bio, en partenariat avec les cantons romands. Tour d'horizon des projets de recherche

Date et lieu

MA 4 mars 2025, 9-16 h FRI Courtemelon Courtételle JU

Organisation

Marina Wendling, FiBL marina.wendling@fibl.org

Informations, inscription Secrétariat des cours FiBL

cours@fibl.org agenda.bioactualites.ch

Agriculture biologique de conservation

Tour de plaine sur la thématique de l'agriculture bio de conservation (ABC) dans le secteur des grandes cultures. Plateforme d'échanges de connaissances empiriques et scientifiques avec présentations et discussions, afin de progresser ensemble vers cet objectif complexe et protéiforme qu'est l'ABC.

Date et lieu

MA 11 mars 2025, 9-16 h Romandie, lieu à confirmer

Organisation

Raphaël Charles, FiBL raphael.charles@fibl.org

Informations, inscription Secrétariat des cours FiBL

cours@fibl.org agenda.bioactualites.ch

Elevage, santé animale

FiBL Journée poules pondeuses

Au cours de cette rencontre annuelle, les thèmes suivants seront abordés: sujets d'actualité concernant l'élevage des poules pondeuses bio, mise à jour des connaissances scientifiques et échange d'expériences en plénum.

Date et lieu

ME 29 janvier 2025 9-16 h Lieu à définir

Organisation

Nathaniel Schmid, FiBL nathaniel.schmid@fibl.org

Informations, inscription Secrétariat des cours FiBL

cours@fibl.org agenda.bioactualites.ch

Manifestations

Biofach

Biofach est le lieu où les gens partagent leur passion pour les produits bio et dévrent de nombreuses nouveautés.

Date et lieu

11 - 14 fév. 2025 Messezentrum Nürnberg Nürnberg (Allemagne)

Information

www.biofach.de

Offres en allemand

D'autres cours se trouvent en allemand sur: agenda.bioaktuell.ch

Ackerbau

Jahrestagung Bioackerbau

Nährstoffkreisläufe schliessen: Düngung ist heute kontrovers. Wir möchten informieren und diskutieren.

Wann und wo

DI 28. Jan. 2025, 9-16.15 Uhr FiBL, Frick AG

Leitung Maike Krauss, FiBL maike.krauss@fibl.org

Auskunft, Anmeldung

FiBL-Kurssekretariat kurse@fibl.org agenda.bioaktuell.ch

Obstbau

Obstbaukurs

Der sechstägige Kurs vermittelt die theoretischen und praktischen Grundlagen des Bioobstanbaus zur Bewirtschaftung einer Erwerbsanlage.

Wann und wo

14.-16. Jan. 2025 FiBL, Frick AG Praxisteil im Sommer / 3 Tage: Mai, Juni und August 2025 auf verschiedenen Biobetrieben in der Schweiz

Leitung

Fabian Baumgartner und Thierry Suard, FiBL fabian.baumgartner@fibl.org thierry.suard@fibl.org

Auskunft, Anmeldung

FiBL-Kurssekretariat kurse@fibl.org agenda.bioaktuell.ch

www.biomondo.ch

biologique suisse.



Tous ensemble pour une agriculture bio diversifiée!

Nous sommes votre coopérative, de la production à la commercialisation, avec tout ce que cela comporte.

Nous vous conseillons volontiers!





biofarm sincère. évident. depuis 1972

Biofarm Genossenschaft | Beim Bahnhof | 4936 Kleindietwil 062 957 80 60 | biofarm.ch

pour des jeunes animaux forts

- Prevacox réduit la pression coccidienne et améliore ainsi la santé
- Contient des levures vivantes pour promouvoir la flore de la panse



